

IMPACTS DES GRANDS EVENEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX : Points de repères et controverses

Hugo Bourbillères *

Université Rennes 2, Laboratoire VIPs²

Mathieu Djaballah

Université Paris-Saclay, Laboratoire CIAMS

Résumé

Paris 2024 ambitionne d'établir un nouveau modèle de grand événement sportif international (GESI) durable en s'appuyant sur l'agenda 2020+5. En plaçant les Jeux sous l'angle d'un projet de société ambitieux, les organisateurs suscitent beaucoup d'espérance sur de nombreuses dimensions (économiques, sociales, environnementales), alors que les précédentes olympiades ainsi que le grand nombre d'inconnues liées à la candidature puis à l'organisation justifie la prudence. Précisément, la littérature académique se caractérise par une approche nuancée des impacts des événements sportifs. En effet, la prégnance actuelle de la notion d'héritage ne doit pas occulter des décennies de recherche scientifique sur la complexité de chacune des dimensions censées la constituer. Nous proposons ici une revue de littérature narrative de ces travaux qui portent sur la mesure, l'analyse ou l'évaluation des impacts économiques, sociaux, touristiques et environnementaux des grands événements sportifs internationaux (GESI). Ils se caractérisent par une forme de complexité et sont grevés d'effets contre-intuitifs qui doivent être appréhendés pour saisir le potentiel rôle structurant de l'événement sur son territoire hôte. Cette contribution ambitionne de donner des clefs de

*Auteur correspondant :

Hugo Bourbillères, Université Rennes 2, VIPs², Campus La Harpe, Rennes, France

Courriel : hugo.bourbilleres@univ-rennes2.fr

© 2024 by the author(s) Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

compréhension aux chercheurs et aux étudiants qui s'intéressent à ces questions de l'impact des événements sportifs car, malgré les difficultés méthodologiques qui jalonnent cette thématique, les GESI restent de précieux révélateurs des dynamiques démocratiques, sociétales et politiques à l'œuvre dans nos sociétés.

Mots-clés

Événement sportif ; impact ; impact économique ; impact social ; impact touristique ; impact environnemental ; héritage

IMPACTS OF MAJOR SPORTING EVENTS: Landmarks and controversies

Abstract

Paris 2024 aims to establish a new model for sustainable mega-events based on the 2020+5 agenda. By placing the Games in the context of an ambitious social project, the organizers are raising hopes in many areas (ecological, economic, social), whereas previous Olympiads and the large number of unknown factors linked to the bid and then the organization justify caution. The academic literature is characterized by a nuanced approach. Indeed, the current prominence of the notion of legacy should not obscure decades of scientific research into the complexity of each of the dimensions that are supposed to constitute it. This paper offers a narrative literature review on the measurement, analysis, and evaluation of economic, social, tourism and environmental impacts. They are characterized by a degree of complexity and are fraught with counter-intuitive effects that need to be understood in order to grasp the potential structuring role of the event on its territory. The aim of this paper is to provide researchers and students interested in the impact of sporting events with keys to understanding the issue because, despite the methodological difficulties involved, mega-events are valuable indicators of the democratic, societal and political dynamics at work in our societies.

Keywords

Sporting event, territorial impact, economic impact, social impact, touristic impact, environmental impact, legacy

IMPACTS DES GRANDS EVENEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX : Points de repères et controverses

« Paris 2024 seront les Jeux de la France et profiteront à toutes et tous ». Cette assertion enthousiaste du Président de la République Française Emmanuel Macron accompagne un dispositif se voulant ambitieux pour faire de cet événement une fête vectrice de dynamisme - entre autres- économique, touristique et social. C'est à vrai dire l'ambition de la majorité des Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI) que de susciter une telle dynamique. On l'explique de plusieurs manières. D'un point de vue théorique d'abord : les effets sont consubstantiels à l'événement puisque ce dernier suppose une rupture dans la linéarité du temps qui peut avoir des répercussions par la suite. D'un point de vue empirique ensuite les événements sportifs sont, comme le sport, dotés de fonctions sociales (Pociello, 1999). Dès lors, l'organisation de la pratique sportive dans l'espace public sous forme de spectacle ludique ou compétitif devient naturellement le support de « finalités supérieures » (Defrance, 2000). Une dernière explication apparaît de manière plus conjoncturelle mais tout à fait déterminante. Les candidatures des villes aux Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) sont de plus en plus contestées par l'opinion publique (Bourbillères, Gasparini et Koebel, 2021). Cette montée de la défiance s'explique en partie par un décalage croissant entre un gigantisme consubstantiel à la fête olympique et la montée des exigences de justice sociale et environnementale dans la société.

La réponse du Comité International Olympique (CIO) est double. D'une part avec la double attribution des Jeux 2024 et 2028, puis les contractualisations directes avec Brisbane (2032), elle s'exonère du système d'enchères établi depuis des décennies. Elle évite ainsi le risque d'un rapport de force d'ordre communicationnel dans l'espace public. D'autre part, le choix de candidater aux Jeux se justifie de plus en plus par la promesse des organisateurs d'engendrer un héritage économique et social durable. Elle débouche sur la mise en récit de la notion d'héritage pour rompre avec l'image des olympiades dispendieuses de Sotchi (Müller, 2015) ou d'Athènes (Panagiotopoulou, 2013). Présente dans les textes depuis la fin des années 1990, cette notion s'incarne un peu plus concrètement dans les programmes d'accompagnement depuis Londres 2012 (Chappelet, 2012), qualifiés de « Legacy Games ». Toutefois, 10 ans après les résultats des travaux scientifiques sur les dimensions

économiques, participatives ou sociales de l'héritage londonien viennent nuancer, voire déconstruire [Weed, 2013] la plupart des assertions enthousiastes des organisateurs au moment de l'événement [Thornley, 2012]. De manière générale, l'exagération de l'héritage post-événement semble être une constante [Grix, Brannagan, Wood et Wynne, 2017]. Cette contribution propose une revue de littérature des principaux impacts des GESI en vue de donner des points de repères aux lecteurs et lectrices, tout en identifiant les verrous scientifiques.

En plaçant les GESI et plus particulièrement les Jeux sous l'angle d'un projet de société les organisateurs suscitent beaucoup d'espérance, alors même que le grand nombre d'inconnues liées à la candidature, puis à l'organisation justifie la prudence [Horne, 2007]. D'ailleurs, la littérature académique se caractérise par une approche nuancée des impacts des événements sportifs. La riche actualité autour de la notion d'héritage olympique ne doit pas occulter des décennies de recherche scientifique sur la complexité de chacune des dimensions censées la constituer. Nous présentons ici une revue de littérature narrative des principaux effets économiques, sociaux et environnementaux représentatifs de cette complexité.

Le cadre d'analyse

1. Les grands événements sportifs internationaux (GESI)

En France, les termes de « Grands Événements Sportifs » [GES] ou « Grands Événements Sportifs Internationaux » [GESI] sont employés régulièrement à la fois par les institutions [DIGES] et les chercheurs [Barget et Gouguet, 2010 ; Charrier et Jourdan, 2019]. Au contraire la littérature anglo-saxonne véhicule une profusion de termes analogues selon l'importance accordée à telle ou telle dimension, mais aussi et surtout selon les auteurs et autrices : « major one-time sport event » [Ritchie, 1984], « large-scale sport event » [Roche, 2000], « mega sport event » [Rooney, 1988], « major sport event » [Jago et Shaw, 1998], « special event » [Dwyer et Jago, 2006] ou encore plus récemment « giga sport event » [Muller, 2015] qui vont tous s'établir en contrepoint des événements sportifs récurrents de moindre envergure [« small scale sport event »]. Malgré cette diversité, un cadre définitionnel s'établit autour de deux dimensions qui renvoient de manière consubstantielle à des formes d'impacts.

La première caractérise l'envergure internationale de l'événement et est bien illustrée par la définition de Roberts [2004 : 108] : « le méga-événement dispose d'un caractère discontinu, original, international doté d'une composition globale hors-norme, capable

d'atteindre des millions de personnes à travers le monde par la médiatisation ». La deuxième dimension insiste sur les formes d'impact à dominante économique, communicationnelle et touristique. A cet égard, la définition de Getz (2007 : 25) s'avère exemplaire : « les méga-événements, de par leur taille et leur importance, sont ceux qui génèrent un niveau élevé de tourisme, de prestige ou d'impact économique pour le territoire hôte ». Bien qu'elles puissent légèrement varier, les dimensions constitutives d'un GESI se concentrent autour des critères suivants : un caractère international, un nombre de participants, de spectateurs et de volontaires/bénévoles considérable, une attractivité et une couverture médiatique étendues, des dépenses d'organisation élevées, des impacts sur les populations et l'environnement bâti importants.

La prédominance du caractère matérialiste de ces définitions se traduit dans la littérature par une attention soutenue accordée aux impacts économiques et touristiques, à partir des années 1970. Il semble donc nécessaire de compléter ce cadre par l'ajout d'une dimension immatérielle relative aux effets sociaux largement étudiés depuis le milieu des années 2000. Puisque l'événement s'établit dans le champ des émotions (Farge, 2002), puisqu'il participe d'une synergie des attentions et des enthousiasmes sur une période donnée (Bourbillères, 2017), il est potentiellement vecteur d'expériences vécues porteuses de sens (Hall, 1992) du point de vue de la cohésion sociale, de la citoyenneté, du développement des activités physiques et sportives ou encore de l'éducation (Charrier et al., 2019). En outre, le GESI peut aussi être vecteur de nuisances [déplacement de populations et gentrification, hooliganisme et insécurité, vandalisme, prostitution, etc.]. Pour de nombreux auteurs, la population locale n'aurait même rien à gagner dans les événements sportifs d'ampleur, ceux-ci bénéficiant surtout aux élites économiques et politiques (Andranovich, Burbank et Heying, 2001 ; Horne et Manzenreiter, 2006). Dès lors, une définition d'un GESI qui ne ferait état que des impacts matériels les plus visibles serait systématiquement incomplète car elle ne prendrait pas en compte la variété et la diversité des effets à l'œuvre, y compris dans leur composante néfaste. Tout en cherchant à respecter cette complexité, la présente contribution propose de faire un tour d'horizon des principales dimensions impactées par un GESI.

Il convient aussi d'apporter une précision sémantique d'importance entre les termes « effet », « impact » (ou retombées) et « héritage ». La notion d'effet, la moins circonscrite, permet d'évoquer la conséquence d'un événement dans sa dimension la plus heuristique, c'est-à-dire la moins formalisée. La distinction entre « l'impact » et « l'héritage » s'opère ensuite principalement sur le registre de la temporalité (Viersac et Attali, 2021). Autrement dit,

un effet qui se concrétise par la rencontre avec un territoire, une organisation ou un public prendra la forme d'un impact qui deviendra lui-même un héritage s'il s'établit dans le temps long. Nous utiliserons essentiellement la notion d'impact pour deux raisons. D'abord elle semble plus récurrente dans la littérature liée aux GESI et précède la dimension d'héritage, précisément car cette dernière ambitionne d'englober une variété d'impacts si l'on se réfère à la définition de Preuss [2007 : 86] : « ensemble des structures matérielles et immatérielles, planifiées et non planifiées qui apparaissent à l'occasion d'un événement et qui lui succèdent ». Ensuite, l'impact correspond à un moment clef du processus événementiel : le point de rencontre entre la conséquence d'un « fait qui survient » et son environnement. De ce fait et parce qu'il représente un moment, il semble être le plus adapté pour appréhender et interpréter ce qui se joue entre l'événement et son territoire, dans toute sa complexité et sa nuance.

2. Méthode et classification

Le processus méthodologique se compose en trois temps. Le premier prévoit la constitution progressive d'une base de données depuis 2013 en parallèle des travaux des auteurs sur la thématique et des sollicitations d'institutions. Cette dernière, qui n'avait donc pas pour dessein initial la publication sous forme de revue de littérature a, *mutatis mutandis* pris la forme d'un corpus propice à l'analyse. Pour ce faire, le deuxième temps est nourri par un travail de collecte complémentaire et de reclassification à partir de plusieurs critères : cadre théorique [*social exchange*, *psychic income*, etc.], mots clefs de l'article, acteurs concernés par l'étude (habitants, élus locaux, etc.) et type de données (quantitatif ou qualitatif) qui permet d'identifier les différentes dimensions et catégories. La présente contribution est le fruit du troisième temps : elle analyse a posteriori le corpus et les principales tendances qui en émanent. Les catégories identifiées et discutées dans cet article sont donc la résultante de l'intensité des travaux scientifiques sur telle ou telle dimension. Au final, la base de données constituée présente 212 occurrences à partir des plateformes de revues scientifiques classiques (EBSCO, Cairn, Scholar). Les publications qui servent de supports à nos réflexions découlent d'un double processus de collecte : la premier – au fil de l'eau – ne renvoie pas à des critères précis mais découle d'une analyse du sens autour des questions d'impact (ou de retombées) d'effets et d'héritages, toutes dimensions et types d'événements confondus ; le second, pour compléter et mettre à jour le corpus à partir des mots clefs suivants (« événement sportif » et « impact » ou « héritage »).

La synthèse de ce corpus a été constituée en utilisant une méthode narrative non systématique de la revue de la littérature. Il s'agit d'un rappel de connaissances portant sur un sujet précis, recueillies à partir de la littérature pertinente sans processus méthodologique systématique, explicite, d'obtention et d'analyse qualitative des articles inclus dans la revue [Cooper, Hedges et Valentine, 2009 ; Mougeot et al., 2018]. Ce choix découle de deux considérations. D'abord, elle semble la plus adaptée pour rendre compte du processus méthodologique hybride qui fut le nôtre, particulièrement compte tenu de la diversité des éléments retenus. Ensuite, parce nous cherchons à compléter un corpus qui a déjà vu émerger ces dernières années plusieurs revues de littérature systématiques, exclusivement en langue anglaise. Dans ces publications, les auteurs identifient les principales catégories d'héritage, les thèmes abordés, les dates et les méthodologies des études. Thomson, Cuskelly, Toohey, Kennelly, Burton et Fredline [2019] montrent ainsi que le sujet a été nettement plus abordé à partir des années 2010 apportant de fait une complexité nouvelle dans la manière de traiter le sujet. A l'aide d'un processus méthodologique relativement similaire, Koenigstorfer, Bocarro, Byers, Edwards, Jones et Preuss [2019] insistent quant à eux sur les difficultés méthodologiques liées à ce domaine de recherche : définition peu claire et sélection biaisée des groupes d'acteurs concernés, délais d'étude trop courts et manque de preuves de relations de cause à effet dans le processus de production de l'héritage.

Moins que de chercher à reproduire le caractère systématique de l'analyse produite dans ces deux publications, notre approche contribue à mettre à jour et à discuter ces connaissances. Si notre approche est plus large en termes d'agrégations de connaissances, c'est notamment parce qu'elle ne s'interdit pas d'inclure des résultats qui nous paraissent éclairants dans le cadre d'événements d'envergures différentes. En effet, nous ne souhaitons pas nous restreindre exclusivement aux études portant sur les Jeux Olympiques (bien qu'une majorité s'y réfère pour certaines dimensions) sous peine de passer à côté de travaux potentiellement très éclairants ; que ceux-ci portent sur des Coupes du Monde, des championnats continentaux ou même des événements récurrents. Bien entendu, le niveau d'échelle peut être une variable explicative -voire déterminante- du résultat puisque l'analyse des impacts dépendra des événements considérés, tout comme il dépendra des volontés politiques locales et des caractéristiques du territoire. Aussi, nous prendrons soin de donner des éléments de contexte.

Enfin, notre dernière ambition n'est pas des moindre : elle vise la mise à disposition de ces connaissances à un public francophone et notamment à la communauté étudiante. Pour

cette raison et dans un souci de lisibilité, le plan s'appuiera sur les trois piliers du développement durable. En effet de nombreux auteurs ont cherché à classifier les principales catégories d'héritage aboutissant à une forme de complexité : Cashman (2003) identifie des catégories [économie ; infrastructure physique ; éducation ; vie publique, politique et culture ; sport ; symboles, mémoire et histoire] ; Gratton et Preuss (2008) identifient des « structures d'événement » [infrastructure ; connaissance, développement des compétences et éducation ; image ; émotions ; Réseaux ; Culture] ; Chappellet (2012) distingue des types d'héritage [tangible ou intangible, à dimension personnelle ou territoriale] ; Bakhsh, Taks et Parent (2023) repèrent des formes de valeurs sociales [engagement dans le sport, revenus, transparence, attentes vis-à-vis de l'événement]. En outre, le CIO (2009) définit cinq types d'héritages des Jeux [sportif ; social, culturel et politique ; environnemental ; économique ; urbain]. En vue de réduire cette complexité et parce que nous évoquons de manière plus large les GESI, nous aborderons ces effets sous la bannière du développement durable, ce qui nous permet d'inclure l'ensemble des dimensions précédemment citées. Les dimensions économiques et sociales sont les plus étudiées (Thomson et al., 2019), elles regroupent la grande majorité des indicateurs d'analyse (y compris la dimension touristique pour l'économie ou la dimension sportive pour le social). La dimension environnementale quant à elle complète ce triptyque de manière très classique en s'imposant comme une dimension désormais incontournable à toute analyse de l'héritage.

L'impact économique des GESI

L'impact économique des GESI est le premier à avoir suscité une attention particulière de la part de la communauté scientifique et reste celui qui a fait l'objet du plus grand nombre de contributions à ce jour. Dans un contexte où les politiques sportives sont basées sur la construction d'infrastructures à partir des années 1970, les premières études dérivent des travaux sur l'impact économique des stades, notamment aux Etats-Unis. Ces études ont largement été critiquées depuis en raison de leur surestimation récurrente des impacts aux moyens d'erreurs classiques, en vue de légitimer la dépense publique (Baade et Dye, 1990 ; Crompton, 1995 ; 2006 ; Barget, 2001). Dans une méta-analyse des études d'impact des JO de 1984 à 2004, Kasimati (2003) démontre que beaucoup d'études sont surestimées. Trop souvent (Preuss 2005), elles ne prennent pas en compte les contraintes (coûts) ou les effets d'éviction [déplacement de population engendrée par l'événement] et de substitution

[affectation erronée d'une dépense à l'événement qui aurait été engagée de toute manière]. Selon Mules et Faulkner (1996), la raison pour laquelle les gouvernements organisent de telles manifestations et qu'ils perdent le plus souvent l'argent du contribuable, se trouve dans le fait que l'on observe des externalités. Ces manifestations font donc partie d'une stratégie plus large visant à développer la ville d'accueil. Il paraît donc piégeux ; voir erroné de juger le projet sur un simple bénéfice ou une simple perte (Preuss, 2015). Les impacts potentiels sont variés et dépassent la sphère économique à l'instar des externalités repérées par Kasimati (2003) en contexte des Jeux d'été : nouvelles infrastructures, rénovation urbaine, réputation internationale, augmentation de la fréquentation touristique, augmentation des biens publics, augmentation des investissements. Dans cette acception, l'impact économique doit donc être inscrit au sein d'une vision transversale (Preuss, 2006). Sa mesure et sa compréhension, si elles ne sont plus suffisantes, demeurent donc incontournables.

On situe les années 1980 comme la période d'émergence des premières grandes études d'impact d'événements sportifs. Mentionnons à titre d'exemple plusieurs contributions majeures à la littérature. Outre-Atlantique, on peut citer l'étude menée *ex ante* par Ritchie et Aitken (1984) sur les Jeux d'Hiver 1988 de Calgary ou celle qui s'est tenue sur le premier Grand Prix d'Australie, à Adélaïde en 1985 (Burns, Hatch and Mules, 1986). En France, les travaux d'Andreff (1989, 1991) ainsi que ceux de Bourg et Gougnet (1998, 2006) posent les bases d'un modèle d'étude d'impact répliquable en s'appuyant sur la théorie de la base (North, 1955 ; Thiebout, 1956) et la théorie de la valeur économique totale (Baade, 1996) appliquées aux spécificités des contextes sportifs. Elles apportent des connaissances précieuses sur l'impact des événements et contribuent de manière significative à la méthodologie de recherche, aux techniques d'évaluation et aux implications politiques.

1. Un cadre méthodologique imparfait

Bouvet (2013) identifie trois types de conséquences qui retiennent l'attention des économistes lorsqu'ils s'intéressent à l'impact économique d'un événement sportif : les conséquences sur l'emploi, la demande et les revenus. Pour mesurer ces deux derniers indicateurs, un consensus apparaît autour d'une méthode « classique » en trois temps (Dwyer et Jago, 2006 ; Barget et Gougnet, 2010). Elle préconise d'abord d'identifier le territoire « basique », c'est-à-dire le cadre spatial [généralement le territoire hôte de l'événement] au sein duquel on considérera l'ensemble des flux économiques entrants. Il s'agira ensuite d'identifier l'impact primaire, c'est-à-dire les dépenses effectuées pour l'organisation de l'événement et

les dépenses des individus (participants ou spectateurs) présents sur le territoire basique spécialement pour l'événement à l'aide d'un questionnaire. Les flux monétaires injectés dans l'espace local (impact primaire) vont ensuite subir un effet de multiplication (généralement entre 1 et 2) puisque les agents qui les perçoivent vont les dépenser à nouveau : « les dépenses des uns constituant des recettes pour les autres, ainsi s'amorce un processus cyclique qui va s'amortir progressivement en raison des fuites (importations, épargne, taxes) qui introduisent une distorsion entre le revenu et la dépense » (Barget et Gouquet, 2010 : 71). Cette méthode, bien qu'imparfaite notamment en raison d'un calcul du coefficient relativement controversé, est ce qui se rapproche le plus d'un cadre stabilisé pour mesurer l'impact économique d'un événement sportif. Elle est généralement inscrite au sein d'une approche coût/avantage calculant un « bénéfice social net » par la mise en relation des coûts et des avantages sociaux d'un événement sportif appréhendé comme un investissement public. La plupart des études sur les retombées économiques des événements sportifs en France ont été menées de cette manière (CMR 2007, Coupe Davis 1996 à Limoges, Euro 2016). C'est également le cas à l'étranger : Euro 2004 au Portugal (Barros, 2006), Euro 2012 (Humphreys et Prokopowicz, 2007), Coupe de Monde en Allemagne 2006 (Allmers et Maennig, 2008).

Il existe toutefois d'autres approches pour le calcul d'impact économique. On trouve par exemple des approches économétriques à l'instar du modèle d'équilibre général calculable (MECG) qui sont aussi utilisées en contexte de GESI (Massiani, 2022): JO de Sydney 2000 (Madden, 2006) ou de Pékin 2008 (Li, Blake et Thomas, 2013). Ces modèles complexes comprennent des centaines d'équations qui retracent l'équilibre macroéconomique d'un territoire. Ils peuvent être utilisés pour simuler la réaction de l'économie locale à divers chocs exogènes comme un événement sportif international (Andreff, 2012). De manière plus résiduelle, la littérature vient s'enrichir par l'utilisation de plusieurs autres méthodes (Bakhsh, Taks et Parent, 2021) - impact fiscal (Burchell et Listokin, 1973 ; Kim, 2020) méthode d'évaluation contingente (Barros, 2006 ; Humphreys et al., 2018), analyse conjointe (Barget et Gouquet, 2010) - qui sont dérivées tantôt de l'économétrie, tantôt de la théorie du bien-être qui suppose de monétariser des effets sociaux. D'autres auteurs proposent leur propre outil. Par exemple Tyrell et Johnston (2001) développent une « méthode normalisée » qui mêle données quantitatives et qualitatives pour mesurer l'impact économique en retraçant la trajectoire des dépenses. Enfin, comme l'indique Preuss (2015), il est aussi possible d'évaluer l'impact d'un événement tout simplement par rapport à l'évolution de certaines variables économiques sur une période donnée: l'emploi, la croissance économique (PIB/habitant, IDE,

formation de capital fixe, inflation, revenu, prix du logement, exportations, dépenses de santé et d'éducation, envoi de matériel de loisirs], les affaires [réseaux d'affaires, voyages d'affaires nationaux, valeur boursière] ou le tourisme [nombre de visiteurs, nuitées touristiques, occupation des hôtels, dépenses touristiques, part du tourisme régional, recettes touristiques].

2. La hausse générale de l'activité

Un GESI provoque deux types d'effets économiques : à court terme et à long terme [Preuss et Solberg, 2007]. Les bénéfices de court terme résultent essentiellement des dépenses des visiteurs et des organisateurs durant la phase de planification et d'organisation de la manifestation. De nombreuses études ont tenté d'évaluer cet impact sur le PIB [Sterken, 2013 ; Zawadzki, 2022], les exportations [Hayduk, 2020], l'immobilier [Kontokosta, 2012 ; Hur & Kim, 2023] ou le tourisme [Preuss et Solberg, 2013] sans parvenir à un consensus clair. L'une des raisons est que les Jeux sont organisés par de larges économies ouvertes et que l'impact économique y est beaucoup trop faible par rapport à l'économie nationale pour être repérable dans les indicateurs nationaux [PIB/habitant, marché boursier]. Preuss [2015] a ainsi montré que la Coupe du monde de football de la FIFA avait une influence directe de 0,09 % sur le PIB du Brésil en 2014, de 0,22 % sur celui de l'Afrique du Sud en 2010 et de 0,12 % sur celui de l'Allemagne en 2006. Par rapport aux 7 années de préparation et aux 17 jours de "consommation principale" pendant les Jeux, l'impact économique global des Jeux sur une nation est donc très faible. A l'échelle territoriale c'est en revanche plusieurs millions qui sont injectés temporairement dans le circuit économique. Sur le volet boursier, deux études ont montré que devenir une ville hôte des Jeux pouvait être associé à des investissements plus importants [Berman, Brooks et Davidson, 2010]. Quant à l'inflation, elle a augmenté pendant la période précédant l'accueil des Jeux à Barcelone [1992] et à Atlanta [1996] mais pas à Sydney 2000], laissant penser qu'elle est moins liée aux Jeux, qu'aux prix croissants des logements quand la région connaît un processus de gentrification [Preuss, 2006].

Les événements sportifs peuvent aussi avoir un effet à long terme, allant théoriquement jusqu'à une augmentation permanente du niveau de l'activité de la région hôte. Le cas de Barcelone est souvent évoqué comme le plus vertueux en contexte de GESI [Rocca, 2018]. Cette olympiade a suscité de nombreux effets d'entraînement qui se sont transformés en héritage. On peut évoquer à titre d'exemple la baisse du taux de chômage à Barcelone de 18,4 % à 9,6 % entre octobre 1986 et juillet 1992, l'augmentation du nombre d'hôtels de 38% entre 1990 et 1992 précédant une hausse durable de la fréquentation, ou encore la création

d'un nouveau pôle d'attractivité (605,688 mètres carrés de bureaux construits entre 1988 et 1991) attirant de nouveaux investisseurs (Brunet, 1995). Ici, l'événement fait office de catalyseur pour l'investissement public en légitimant la demande de financements dans un univers de concurrence budgétaire (Caroll et Smith, 2006). En contrepoint, cela apparaît au détriment d'anciennes industries qui engendrent un « effet de rangement » de certaines productions ainsi que d'une forme de gentrification (Pointelin, 2011). Ainsi, plusieurs études semblent indiquer que les impacts auront plus de chance de s'inscrire dans le temps long s'ils découlent d'une stratégie de développement industriel et commercial, et pas seulement sur une éphémère attraction touristique (Coalter et Taylor, 2008 ; Girginov, 2012 ; Ziakas, 2013). Gratton, Shibli et Coleman (2006), à partir d'une méta-analyse de 10 études d'impact économique d'événements sportifs sur un même territoire ont constaté un effet d'entraînement économique réel pour le territoire. Au contraire Billings et Holladay (2012), interrogeant la croissance à long terme (1950/2005) d'une ville en lien avec l'accueil des Jeux, n'ont trouvé aucun impact sur le PIB réel par habitant ni sur la balance commerciale nous rappelant ainsi que les effets vertueux potentiels doivent être appréhendés avec nuance, en lien avec des configurations locales singulières. Dans le même registre Faure et Lauer mann (2023), montrent à l'aide d'une méta-analyse que les GESI ne sont pas des supports de croissance réalistes pour les villes moyennes peu mondialisées.

3. L'emploi

Au début des années 1990, certains auteurs (e.g. Baade et Dye, 1990) ont examiné les effets de l'accueil de grands événements sportifs sur l'emploi. Par exemple, Rosentraub, Swindell, Przybylski et Mullins (1994) ont montré, en utilisant un groupe de référence, que la croissance de l'emploi total n'était pas plus élevée dans les villes hôtes que dans les autres villes sur une période de douze ans. Cela peut s'expliquer par le fait que la demande générée par les Jeux Olympiques dans les villes hôtes n'est pas satisfaite par l'offre locale, étant donné que les industries de production et de services sont souvent situées à l'extérieur. Le tourisme est le seul secteur où la demande rencontre l'offre et où la plupart des emplois sont créés localement. Ainsi, en plus d'être mal payés, peu qualifiés et de courte durée, ces emplois semblaient être trop peu nombreux pour entraîner une croissance à long terme de l'emploi total. D'autres études ont confirmé la nature temporaire des augmentations d'emploi et leur concentration dans les secteurs du "commerce de détail", de l'hébergement, de la restauration" et des "arts, spectacles et loisirs" (Brunet, 1995). Ainsi, s'il peut y avoir un effet positif

significatif sur l'emploi pendant les Jeux, il n'y a guère de preuves d'un changement persistant dans leur suite (Feddersen et Maenning, 2013).

Finalement, un consensus apparaît autour du fait que l'impact d'un GESI sur l'emploi est impossible à mesurer à partir des indicateurs de performance existants (Hotchkiss, Moore et Zobay, 2003). Les statistiques ne peuvent pas montrer les changements pour une région car de nombreux biens et services sont produits en dehors de la zone. Le travail en "heures-personnes" créé grâce aux Jeux peut être mesuré par une approche ascendante qui identifie l'impact économique net par branche d'activité et le multiplie par le taux de main-d'œuvre de cette branche, mais il sera difficile de saisir les effets indirects (sous-traitants, auto-entrepreneurs), la nature des emplois (quelle région, quelles activités, pour quel type de personnes) ainsi que leur niveau de précarité (Feddersen et Maennig, 2013).

4. L'effet d'image et le marketing territorial

Pour Coalter et Taylor (2008), le principal effet qui s'appréhende à moyen/long terme, concerne les notions de notoriété et de positionnement d'image permises par la couverture médiatique associée aux événements sportifs, qu'ils soient de grandes ou de petites tailles. Cet attrait médiatique peut permettre des retombées économiques de long terme.

L'impact médiatique de la Coupe du Monde de Rugby a par exemple été analysé (Charrier et Jourdan, 2009) grâce aux relevés d'audience (5 milliards de téléspectateurs cumulés à travers le monde ; 18 millions de téléspectateurs et 67% de part de marché pour le quart de finale de la France), aux données des sites internet spécialisés (le nombre de pages consultées sur les sites internet spécialisés ont été multipliés au maximum par 3,5) et des retransmissions sur écrans géants (1 à 2 millions de téléspectateurs) illustrant ainsi l'ampleur de l'éclairage médiatique d'un GESI. Si la couverture médiatique d'un événement sportif concerne prioritairement les épreuves sportives c'est aussi le moyen d'y insérer des images ou des reportages sur le territoire d'accueil (Hede, 2005), créant si possible une image positive en vue de donner envie aux spectateurs de revenir sur le lieu de l'événement (Kaplanidou, Vogt, 2007). À long terme, cette image territoriale, soutenue par les collectivités locales peut susciter une attractivité renforcée (Hautbois, Desbordes, 2011). À cet égard, l'événementiel sportif contribue théoriquement au développement du territoire puisqu'il attire, soit pour participer, soit pour regarder (Hall, 1992), soit pour vénérer (Gibson, 2003). En effet l'événement peut être un outil de marketing territorial basé sur des images et des symboles attractifs (Chamard, Liquet et Mengi, 2013). Une étude sur l'Euro 2016 indique à cet égard que l'image du territoire

hôte influence positivement l'image de l'événement (Hautbois, Liu et Djaballah, 2023), ce qui confirme l'étroitesse de la relation entre l'événement et son lieu d'accueil. Des travaux dans le champ du marketing illustrent également l'intérêt pour une marque de s'associer aux Jeux. Armenakyan, Heslop, Nadeau, Lu et O'Reilly (2014) montrent toutefois par une analyse comparée des Jeux de Vancouver (2010) et de Pékin (2008), que l'image du pays hôte reste déterminante pour obtenir un transfert d'image valorisant, soulignant une fois de plus l'importance des variables du territoire pour appréhender les effets d'un événement dans un contexte donné.

De nombreuses études notamment en contexte anglo-saxon ont porté sur le potentiel d'attractivité liée à une stratégie de développement touristique construite sur l'accueil d'événements sportifs récurrents. Mentionnons à titre d'exemple, et de manière chronologique, les travaux de Crompton sur Mexico (1979), ceux de Chalip et Green (2001) sur la couverture médiatique des événements sportifs de la côte australienne et leur impact sur l'image du territoire hôte ou ceux de Higham et Hinch (2002) portant sur l'image nationale renvoyée par la couverture médiatique du championnat de Rugby Super 12 en Nouvelle-Zélande (2002). Ces travaux abondent dans le même sens : certaines régions cherchent des leviers d'attractivité et de dynamisme économique via le sport et les événements mais les conditions de réussite de cet alliage résident généralement dans le développement de stratégies conjointes entre politiques sportive, événementielle et touristique (Gibson, 2003 ; Weed, 2006 ; Ferrand et Chanavat, 2006). Plus récemment l'étude de Henderson (2017) portant sur l'image des événements sportifs dans les villes du Moyen-Orient (Abu Dhabi et Dubaï) illustre la volonté des organisateurs de mettre en avant la richesse, le pouvoir ainsi que des urbanités ultramodernes pour délivrer un nouvel imaginaire malgré un coût environnemental évident. D'autres contributions sont encore plus critiques à l'instar de Maharaj (2015) ou Lee (2017) qui observent, respectivement lors de la Coupe du Monde de Football FIFA 2010 à Durban et des Jeux Asiatiques 2014 à Incheon, des stratégies de marketing territorial essentiellement tournées vers la quête d'une image propice au commerce international, au détriment des besoins des populations locales.

Il existe une littérature critique assez foisonnante qui établit un lien étroit entre les stratégies de mise en image du territoire en contexte événementiel (*reimagining city*) et les impacts urbains, notamment en termes de mobilité et d'accessibilité (Broudehoux, 2017 ; Walters and Jepson, 2019 ; Duignan, Pappalepore et Everett, 2019). En effet les événements influencent la manière dont les gens se déplacent, explorent, s'engagent et/ou consomment

les environnements urbains qui les accueillent (Mhanna, Blake et Jones, 2017). Ces travaux éclairent le plus souvent les nuisances en termes d'exclusion des populations (gentrification, déplacement de minorités) et sont très critiques à l'égard des stratégies orientées vers les intérêts politico-économiques d'une catégorie assez restreinte et relativement fermée d'acteurs (Horne et Manzenreiter, 2006 ; Giulianotti, Armstrong, Hales et Hobbs, 2015). Dès lors, les événements agissent de plus en plus comme des catalyseurs d'opposition à un développement du (sur)tourisme. Les mouvements sociaux qui en émergent nourrissent indirectement d'autres projets de société (Duignan, Everett et McCabe, 2022), pouvant à termes représenter des menaces pour les coalitions pro-GESI (Lauermaun et Vogelpohl, 2017). En définitive, les événements sportifs offrent une multitude d'opportunités sur le volet touristique pour des retombées d'ordre économique et sociale, mais sont également confrontés à de nombreux défis au niveau local qui les somment de se positionner dans des espaces politiques locaux (Bazzanella, Schnitzer, Perts et Bichler, 2023).

5. L'activité et les flux touristiques

Un autre volet très consistant dans la littérature porte sur les comportements des touristes sportifs en contexte événementiel (Weed, 2007 ; Weed et Bull, 2009) que ce soit pour des GESI (Preuss, 2005 ; Cornelissen, 2009 ; Fourie et Spronk, 2011) ou des petits événements récurrents (Kaplanidou et Gibson, 2010). Preuss, Séguin et O'Reilly (2007) montrent à l'occasion des Jeux du Commonwealth 2002 que les GESI sont en mesure d'attirer des profils de touristes sportifs différents, ce qui représente des opportunités stratégiques de segmentation de la demande pour les décideurs locaux (Roche, Spake et Joseph, 2013). Dès lors, l'un des objectifs des organisateurs est de persuader le touriste de rester au-delà de la période de l'événement ou l'inciter à revenir en tant que touriste non sportif car le coût de revisite est inférieur au coût pour attirer de nouveaux touristes. Chen et Funk (2010) ont mené une étude visant à établir les variables explicatives de la décision de revisiter Göteborg après les championnats du monde d'athlétisme en 2006. Les déterminants identifiés sont le comportement passé, la satisfaction à l'égard de l'expérience et l'envie de voyager. De manière plus générale, la dimension psychologique reste un prédicteur important des intentions comportementales : l'expérience crée une nouvelle image de la destination à même de renforcer la relation émotionnelle au lieu, stimulant ainsi l'intention de revenir (Chen et Funk 2010). En conséquence, l'image du territoire est un antécédent nécessaire mais pas suffisant, puisque l'expérience passée - variable déjà identifiée par Kaplanidou et Vogt (2007) - s'avère

explicative de l'intention de revisiter. Les travaux de Chalip (2004) portant sur les conditions d'une « bonne destination d'accueil » d'un événement sportif pour stimuler des impacts touristiques sont éclairants : la qualité des infrastructures et la possibilité de mener en parallèle des activités touristiques sont déterminantes. Chen et Funk (2010) complètent ce triptyque en démontrant l'importance pour les touristes sportifs de se sentir en sécurité. Toutefois ces inquiétudes concernant la sécurité des touristes amènent les organisateurs à concevoir des expériences hypersécurisées (McGillivray, Duignan et Mielke, 2020) au sein de « bulles touristiques » réduisant la probabilité que les visiteurs puissent disposer d'une expérience culturelle de la destination hors des sentiers battus (Duignan et *al.*, 2022). Ces résultats convergent avec ceux portant sur l'effet d'image en préconisant le développement de politiques publiques transversales, œuvrant notamment au rapprochement entre acteurs de la culture, du tourisme et du sport pour proposer aux touristes sportifs une expérience complète du territoire hôte.

Les événements sportifs majeurs ont ainsi le potentiel de solliciter une demande internationale mais la période de promotion est courte et des incidents liés à des facteurs exogènes (attentats terroristes, catastrophes naturelles) peuvent contribuer à la dilution de l'effet attendu (Weinmann, Monnin, Wunderle, Jeanrenaud et Frey, 1999). Des effets contingents peuvent aussi apparaître en contexte événementiel à l'instar de l'effet d'éviction (Matheson, 2002). Certains touristes, exclusivement intéressés par le territoire, peuvent choisir de déplacer leur visite pour ne pas être gêné par le GESI (Solberg et Preuss, 2006). Cette décision peut être motivée par diverses raisons, différentes selon les contextes, liées à la demande ou à l'offre : l'escalade des prix, les contraintes en termes d'hébergement et de transport, les problèmes de sécurité ou les préférences des visiteurs. Cependant, une étude comparative de Fourie et Santan Gallego (2011) montre que les GESI augmentent structurellement le nombre de touristes dans le pays hôte sur une année (autour de 8%). Les Jeux olympiques d'été, la Coupe du monde de la FIFA et, dans une moindre mesure la Coupe du monde de cricket, semblent avoir un impact positif significatif sur le tourisme, contrairement aux Jeux Olympiques d'hiver et à la Coupe du monde de rugby. Les auteurs l'expliquent par la nature plus modeste de ces événements et du fait que les événements analysés se sont déroulés dans des pays où la demande touristique était déjà forte. La conclusion de cette étude porte un enseignement significatif : les événements organisés pendant la haute saison touristique tendent en moyenne à faire baisser le nombre de touristes prévus, tandis que les événements organisés pendant la basse saison attirent un nombre de

touristes nettement supérieur à celui prévu. Le type d'événement, le niveau de fréquentation touristique du pays hôte et surtout la saisonnalité du GESI s'avèrent donc être des déterminants avérés de l'impact touristique faisant de cet effet l'un des rares empiriquement validés par la littérature scientifique.

Néanmoins, compte tenu d'une part du caractère relativement insaisissable par les politiques publiques de ces déterminants et, d'autre part, de l'éventail beaucoup plus large d'héritages socio-économiques que l'on cherche désormais à obtenir des Jeux, Weed (2013) s'interroge : les retombées touristiques doivent-elles rester une justification majeure, voire légitime, de ces investissements ?

6. Des effets contre-intuitifs qui nourrissent la controverse

La dimension de l'impact économique est grevée d'effets contre-intuitifs qui doivent être soulignés en dernier lieu pour en appréhender la complexité.

Premièrement, les mêmes investissements sur deux territoires distincts vont avoir des impacts économiques très différents selon la situation des industries stimulées par les Jeux et le contexte local. Lors de la Coupe du monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud les organisateurs ont engagé un prestataire de services VIP étranger, ce qui a eu pour conséquence que les petites entreprises de transport locales n'ont pratiquement pas profité de l'événement. Cela nous ramène à la prégnance du contexte et des dynamiques locales pour caractériser les impacts d'un GESI (Charrier et Jourdan, 2019). Par exemple, la différence entre les impacts des Jeux de Grenoble 1968 (développement du téléphone public, poste, hôpital, police, musée, maison culturelle, nouveaux quartiers) et ceux d'Albertville 1992 (386M de subventions à fonds perdus, activité hôtelière déficitaire) s'explique par des différences notables parmi les variables d'inflation, de croissance, d'emploi, de profil socio-démographique des habitants, de marchés sectoriels ou encore d'évolutions sociales (Frappat, 1991 ; Andreff, 2018).

Deuxièmement, les « effets économiques contraires », indiquent que la redistribution des ressources dans une région est souvent socialement injuste (Horne and Manzenreiter 2006), ne profitant pas équitablement à l'ensemble des groupes sociaux. Or, les études d'impact économique ne distinguent pas les gagnants et les perdants car elles mesurent simplement s'il y a un gain monétaire (Preuss, 2009). Ce faisant, il convient de bien distinguer les impacts économiques de la notion de bénéfice financier. On aurait vite fait de s'enthousiasmer d'un impact de plusieurs millions, si l'on ne prenait pas la précaution de

regarder précisément de quoi il est composé [Barget et Gouguet, 2010]. Or, de nombreuses olympiades présentent le cas d'une dépense publique dont la dette pour le contribuable s'est étirée sur plusieurs décennies à l'instar des Jeux de Montréal en 1976 ou de Rome en 1960 [Andreff, 2010]. De la même manière, les dépenses des spectateurs locaux, des résidents et des entreprises résidentes ne constituent pas un surplus d'activité et de richesse pour le territoire, mais simplement un transfert de dépenses en son sein [Andreff, 2012]. Il est également difficile d'isoler le lien de causalité avec l'événement et l'injection primaire sur le territoire car la dépense engagée par un résident local pour un spectacle sportif peut s'apparenter à une dépense en moins pour une autre activité si l'événement n'avait pas eu lieu [Baade et Dye, 1990]. Par ailleurs, si un spectateur non résident achète un bien sur le territoire qui a été importé en amont de l'extérieur, il s'agit d'une opération quasi nulle pour le territoire car seule la marge bénéficiaire du commerçant résidant sur le territoire représentera une source de richesse nette supplémentaire [Crompton, 2006]. En outre, le caractère positif ou non de l'impact à long terme d'un événement dépend de l'utilisation qui en est faite après : un nouveau site peut aussi bien devenir un catalyseur pour petites et moyennes entreprises, qu'un "éléphant blanc". En somme, il est extrêmement difficile de prévoir les retombées économiques car les GESI ne font que modifier l'offre, tout en pariant sur la demande [Gratton, Shibli et Coleman, 2006].

Finalement, bien que sous certaines conditions favorables il semble possible d'obtenir un boost dans l'économie locale, les travaux sur l'impact économique des GESI illustrent surtout la manière endémique avec laquelle les coûts dépassent les retombées [Szymanski, 2002 ; Allmers et Maennig, 2009 ; Bouvet, 2013 ; Baade et Matheson, 2016 ; Scandizzo et Pierleoni, 2017] amenant les économistes à évoquer la "malédiction du vainqueur" de la candidature olympique [Lenskyj, 1996 ; Andreff, 2014]. Finalement, les économistes eux-mêmes s'accordent pour souligner les limites méthodologiques du calcul d'impact économique qui ne permet, au mieux, que de repérer que des tendances. Ils encouragent ainsi à s'intéresser à des dimensions hors marché, à l'instar des impacts sociaux.

L'impact social des GESI

C'est sur cette toile de fond des incertitudes économiques que l'attention des chercheurs universitaires s'est progressivement déplacée vers l'analyse de l'impact social des

événements sportifs (Andreff, 1991 ; Mules et Faulkner, 1996 ; Crompton, 2006). En France, l'intérêt pour cette question s'est probablement éveillé avec la Coupe du Monde 1998 et l'effervescence médiatique autour de l'effet « black blanc beur ». Cet événement, avec son accueil enthousiaste initial et ses répercussions ambivalentes, a incité des chercheurs à explorer ce sujet. Pour les acteurs, notamment le mouvement sportif et le personnel politique des territoires hôtes, l'impact social semble encore parfois (souvent) envisagé comme un moyen de renforcer ou de pallier des gains économiques incertains (Kim, Gursoy et Lee, 2006). Mais certaines études indiquent qu'il a une valeur en soi et ne doit pas être sous-estimé (Cornelissen, 2014). Mourato, Atkinson, Ozdemiroglu, Johns, Newcombe, et Provins (2005) ont par exemple montré que les bénéfices intangibles attendus des Jeux Olympiques de 2012 à Londres étaient considérés comme plus importants par les citoyens de tout le pays que les bénéfices tangibles tels que l'impact économique. D'un point de vue académique, les impacts sociaux offrent un terrain d'étude riche et encore largement sous-exploré. Bien qu'il soit généralement accepté que les événements sportifs facilitent les interactions sociales et engendrent un sentiment d'unité ou d'appartenance (Getz, 2007 ; Onyx et Bullen, 2000 ; Misener et Mason, 2006 ; Chalip, 2006), l'analyse de leur portée sociale réelle reste un défi (Thomson, et Schlenker, 2011), ne serait-ce que par la multiplicité des définitions et la complexité des cadres d'analyses auxquels ils donnent lieu (Charrier et Jourdan, 2019).

De fait, il n'y a, à ce jour, pas de définition de l'impact social des événements sportifs qui fasse véritablement consensus (Balduck, Maes et Buelens, 2011 ; Ohmann, Jones et Wilkes, 2006). Un certain nombre de travaux renvoient à la définition des impacts touristiques de Hall (1992 : 67), à savoir « des changements dans les systèmes de valeurs individuels et collectifs, les comportements, les structures collectives, les modes de vie et la qualité de vie ». Toutefois, Charrier et al. (2019) relèvent, de manière non-exhaustive, 14 définitions différentes qui coexistent au sein de la littérature. Leur travail met en lumière la diversité des perspectives disciplinaires (sociologie, psychologie, économie, gestion, anthropologie) par lesquelles le sujet est abordé. À titre d'exemple du point de vue de la sociologie, Misener et Mason (2006) envisagent l'impact social comme la manifestation des réseaux de relations qui se développent au sein de la région hôte de l'événement. Du point de vue de l'anthropologie, Chalip (2006) décrit les événements comme un espace de « liminalité » favorisant l'expression de valeurs sociales. Sur le plan de l'économie, Barget (2001) définit les grands événements comme des biens collectifs générant des bénéfices et des coûts sociaux.

Outre le problème de la définition, se pose également la question des nombreuses dimensions que recouvre l'impact social au gré des auteurs. Les typologies proposées dans la littérature diffèrent, entre impacts sociaux, impacts socio-culturels, impacts psychologiques ou impacts politiques incluant une dimension sociale [Brown et Massey, 2001 ; Fredline et Faulkner, 2001 ; Taks, 2013 ; Dolles et Söderman, 2008]. Surtout, à partir des années 2000, cette littérature a connu un double processus d'inflation et d'éclatement. En connaissant une croissance très importante, les publications ont également eu tendance à plonger dans une diversité d'impacts pluriels, chacun impliquant une architecture théorique et méthodologique adaptée. On peut ainsi trouver des travaux sur le lien social au sein des territoires hôtes [Schulenkorf et al., 2011 ; Sherry et al., 2011], le bien-être associé aux événements [Maennig, 2008 ; McCartney et al., 2010], le rapport de l'événement à l'identité locale ou nationale [McCabe, 2006; Snelgrove et al., 2008 ; Hallmann et al., 2013], l'encouragement à la pratique sportive [Weed et al., 2009; Frawley et Cush, 2011], la fierté civique et le volontariat [Ritchie et Aitken, 1984], ou encore le dialogue interculturel [Saayman, 2001], entre autres sujets. C'est la raison pour laquelle, plutôt qu'une définition, Charrier et *al.* [2019] proposent plutôt un périmètre des impacts sociaux.

1. Cohésion sociale, citoyenneté et bien-être ressenti

Les notions de cohésion sociale et de citoyenneté sont très présentes dans le contexte sportif et particulièrement celui des grands événements [Delaney et Keaney, 2005 ; Minnaert, 2012], dont elles constituent un axe central de l'impact social espéré. Une raison majeure est avancée par Chalip [2006], qui décrit les événements sportifs comme des espaces où les frontières sociales ordinaires tendent à s'atténuer, faisant naître un surcroît de capital social par les rencontres qui s'y déroulent. Borgmann [1992] parlait déjà d'une « communauté de célébration », à savoir une communauté d'individus rassemblés par un événement en dépit de leurs différences d'âge, de genre, de classe, de culture. C'est ce sentiment de communion qui permet ainsi de mettre en avant un ensemble de valeurs positives autour d'actions souvent dites de citoyenneté. Dès lors, il est notable qu'une large part des programmes d'accompagnement ou d'héritage de ces événements sont consacrés à des initiatives de cet ordre. On peut distinguer plusieurs logiques : mise en valeur de certains publics tels que les femmes, les personnes en situation de handicap, les jeunes défavorisés ; rencontres provoquées dans le but de favoriser le lien social ou les mixités ; actions caritatives ; actions de solidarité internationale ; actions de promotion des valeurs du sport [Djaballah et *al.*, 2019].

La cohésion sociale et la citoyenneté ont ceci de paradoxal qu'elles sont à la fois parmi les impacts sociaux les plus mentionnés dans les discours officiels et les plus difficiles à mesurer. Et de fait, si certains travaux tentent de recenser ces initiatives à l'occasion d'un événement, peu vont jusqu'à en analyser les effets réels. Parmi quelques rares travaux, on peut citer Heere et *al.* (2016) qui identifient des éléments empiriques relatifs au potentiel d'un événement sportif majeur à rassembler une nation en diminuant l'importance de l'identité ethnique, renforçant ainsi la cohésion sociale du territoire hôte.

Parallèlement, un certain nombre de travaux dérivés de cette vision de l'événement comme célébration collective se sont attachés à en appréhender les effets sur le bien-être ressenti par les populations hôtes. Cet effet « *feel good* » (Maennig, 2008 ; Mac Cartney et *al.*, 2010) fait référence aux sensations psychologiques bénéfiques, à la fois individuelles et collectives, associées « au plaisir d'assister à un événement, d'y être impliqué en tant que bénévole, à la simple proximité de l'évènement pour les personnes n'y assistant pas » (Kavestos et Szymanski, 2010 : 159). Il est en effet empiriquement démontré que les résidents peuvent tirer ce que Kim et Walker (2012) appellent un « revenu psychique » de la proximité d'un événement. Cornelissen et Maennig (2010) montrent par exemple que le sentiment de bien-être a été l'un des effets les plus notables de la Coupe du monde de football 2006 en Allemagne, contrebalançant des impacts économiques et touristiques moindres que prévu. Des travaux analogues ont été menés sur les Jeux Olympiques, un rapport réalisé par l'Université de East-London mesurant par exemple que 84% des citoyens britanniques avaient ressenti un changement positif d'humeur pendant les Jeux et encore 70% l'année suivante.

2. Encouragement à la pratique sportive

Les acteurs en faveur de l'accueil des grands événements mentionnent fréquemment « l'effet de démonstration » qu'ils engendrent vis-à-vis des populations hôtes, à savoir un processus par lequel ces dernières se sentiraient inspirées par les réussites et exploits sportifs au point de s'engager elles-mêmes dans des pratiques physiques (Weed, 2009). Ce « ruissellement » des événements sportifs sur la participation sportive de masse est très débattu, les effets identifiés par la littérature se révélant très inégaux au gré des circonstances et des contextes.

Les études qui se sont penchées sur la question identifient généralement des augmentations temporaires et assez localisées. Par exemple, Perks (2015) montre que les Jeux Olympiques de 2010 à Vancouver n'ont eu presque aucun impact sur les niveaux de

participation sportive au plan national, mais la région de Vancouver a connu une hausse modeste et assez ponctuelle immédiatement après l'événement. La Coupe du Monde de Rugby 2007 a engendré une augmentation des effectifs dans les clubs, notamment dans les régions où il est traditionnellement peu pratiqué (Barget et Gougnet, 2010). Lors du départ du Tour de France 2015 aux Pays-Bas, 24% des spectateurs déclaraient que le fait d'assister à l'événement les incitait à devenir plus actif (Van Bottenburg et al., 2016), mais il ne s'agissait que de données déclaratives. Une autre étude montre que les Jeux du Commonwealth à Glasgow en 2014 ont eu une certaine influence sur la participation sportive, mais principalement sur les populations préalablement engagées dans des activités physiques (Cleland et al., 2019). Au-delà de ces quelques cas plutôt positifs, il existe bien plus d'exemples de l'absence d'effet d'encouragement. Feng et Hong (2013) n'ont par exemple trouvé aucune relation entre la participation sportive dans les villes en Chine et les Jeux de 2008 à Pékin. Il est par ailleurs intéressant d'analyser les Jeux Olympiques de 2012 à Londres. En effet, aucune édition antérieure n'avait fait de l'héritage en termes d'augmentation des pratiques sportives un objectif aussi proactivement poursuivi (Weed, 2014 ; Manzenreiter, 2014). L'expression « inspirer une génération » résumait cette ambition, qui visait à faire en sorte qu'un million de personnes supplémentaires pratiquent un sport d'ici la fin des Jeux. L'un des enjeux majeurs était de répondre à la problématique de l'obésité au Royaume-Uni. Les résultats, cependant, ne sont pas très positifs. Selon l'enquête Active People de Sport England, la participation sportive nationale (au moins une fois par semaine) a légèrement augmenté (de 34.6% à 36.9%) pendant la période précédant les Jeux (2005-2012), mais elle a ensuite diminué dès l'année suivant l'événement.

Il est donc difficile de valider l'existence d'un effet incitatif des grands événements sportifs sur les pratiques physiques de masse. Cet effet est, au mieux, modeste et vaut essentiellement pour les personnes déjà actives (Frawley, 2013). Déclencher une hausse de la participation sportive des personnes sédentaires (séniors, personnes en difficultés sociales) reste une véritable gageure. Pour ce faire, il semble falloir ne pas se contenter d'effets spontanés, mais mettre en œuvre des politiques volontaristes au sein du territoire d'accueil, permettant notamment de réduire l'inégalité d'accès aux pratiques. Il faut donc non seulement agir sur les comportements individuels, mais également sur l'offre de pratiques physiques à tous les niveaux (Girginov et Hills, 2009).

3. Structuration des organisations et valorisation des territoires

À ce titre, un autre impact social fréquemment mentionné tient dans l'expression selon laquelle les grands événements seraient des accélérateurs de projets, car ils auraient une action structurante sur une diversité d'organisations (Thomson et al., 2013). Plusieurs effets ont ainsi pu être observés, tant sur les acteurs sportifs que non sportifs. Concernant les premiers, il va sans dire qu'un événement tel que les Jeux Olympiques, au-delà de leur effet nuancé sur le recrutement de nouveaux pratiquants, est perçu comme une opportunité plus large de développer leurs activités, à travers les financements ou les nouveaux équipements qu'ils peuvent leur apporter (Charrier et Jourdan, 2019). Ici encore, l'effet n'est pas systématique. Les Jeux Olympiques de Londres ont beaucoup profité au sport d'élite, vers lequel le gouvernement avait concentré ses efforts, notamment en termes de modernisation des infrastructures de haut-niveau (Gough et Martin, 2012). Toutefois, en ce qui concerne le sport de masse, 73% des clubs jugeaient que l'événement, ainsi que ses programmes d'accompagnement (dont un certain nombre avait été abandonnés dès fin 2012), ne leur avaient pas véritablement bénéficié (Sport and Recreation Alliance, 2013). Dans d'autres cas, si les impacts tangibles sont indéniables, ils se révèlent insuffisants pour combler les carences préexistantes. Le projet d'héritage Horizon Bleu mis en œuvre à l'occasion de l'Euro 2016 avait permis de contribuer au financement de plus de 1000 équipements (terrains, vestiaires, etc.), 5000 paires de buts mobiles ainsi que d'autres formes de matériel à destination des clubs de football amateur. Cependant, l'incapacité de très nombreux clubs notamment franciliens à absorber la demande de licences a perduré (Charrier et Jourdan, 2019). Parfois encore, c'est au contraire l'offre d'équipements amenée par l'événement qui s'avère trop importante pour la demande réelle. La problématique chronique des « éléphants blancs » maintes fois abordée (voir notamment Alm et al., 2016) fait que les besoins spécifiques des organisateurs, notamment en termes de taille et de capacité, rendent difficile voire impossible l'exploitation de l'équipement une fois l'événement terminé, comme l'a illustré de manière spectaculaire le double accueil par le Brésil de la Coupe du monde de football 2014 et des Jeux Olympiques 2016, dont la plupart des sites avaient ensuite été laissés à l'abandon (Chade, 2022).

Concernant les acteurs non-sportifs, les grands événements peuvent également générer des formes de structuration ou de restructuration diverses, tant politiques qu'administratives. L'Euro 2016, puis les JOP 2024, constituent notamment un point de pivot autour des dynamiques institutionnelles relatives au Grand Paris (Charrier et Jourdan, 2019). De manière plus opérationnelle, le départ du Tour de France 2015 à Utrecht avait entre autres

objectifs de favoriser une transversalité (appelée à perdurer) entre différents services de la ville (sport, culture, éducation, tourisme) qui travaillaient d'ordinaire de manière indépendante et sans réelle communication (Van Bottenburg et *al.*, 2016).

Ces effets structurants ainsi que ce rôle d'accélérateur de projets sont enfin fréquemment mentionnés dans le cadre de transformations urbaines censées revaloriser les territoires et dont l'envergure et la temporalité dépassent celles de l'événement en question. Les exemples sont nombreux et parfois discutables. Le plus emblématique reste sans doute celui de Barcelone dont la régénération, à partir de 1986 (début de la phase de préparation des Jeux Olympiques de 1992) d'une ancienne cité industrielle tournant le dos à la mer en l'une des principales villes touristiques d'Europe, est perpétuellement mise en avant comme preuve que les Jeux peuvent changer le destin d'un territoire (Degen et García, 2012). Il est dès lors devenu courant, dans les dossiers de candidatures comme dans le discours à l'intention de l'opinion publique, de situer les grands événements sportifs au carrefour d'un ensemble de grands projets d'urbanisme et d'insister sur l'élan qu'ils donnent à ces derniers. En réalité, leur impact réel est souvent relativement modeste, d'une part en termes de financement (dont la provenance, publique ou privée, est la plupart du temps sans rapport avec eux), d'autre part en termes de poids dans la décision politique – ces grands projets, tels que la construction de nouvelles lignes de métro, étant planifiés indépendamment de leur attribution – (Perelman, 2017). Toutefois et plus modestement, l'accueil d'un grand événement est aussi l'opportunité de transformer certains espaces en renforçant, par son empreinte urbaine et la manière dont il se donne à voir (dans les rues, les bars, les commerces) le sentiment d'appartenance et la mémoire collective de la population locale (Bourbillères et Charrier, 2019).

4. Éducation, formation et création de passerelles entre le sport et d'autres champs sociaux

L'éducation et la formation constituent également une dimension de l'impact social des grands événements sportifs. Le mouvement olympique met notamment beaucoup en avant « l'éducation olympique », qui vise à promouvoir les valeurs et principes de l'Olympisme à travers des activités éducatives et culturelles (Chatziefstathiou, 2012). Chaque édition des Jeux s'accompagne ainsi de programmes éducatifs, prioritairement à destination des établissements scolaires, à l'instar de la plateforme « Get set » mise en place à l'occasion des Jeux de Londres 2012, qui proposait des contenus scolaires et outils pédagogiques liés à l'Olympisme pour différents niveaux et dans différentes disciplines – histoire, mathématiques,

éducation physique - (Chen et Henry, 2019). Les programmes d'accompagnement contiennent par ailleurs de nombreuses actions d'éducation à la citoyenneté, sur des sujets divers - environnement, valeurs du sport, paix et tolérance - (Djaballah et al., 2019). Si les initiatives éducatives ne manquent pas, leurs effets réels sont néanmoins à nuancer (Attali et Le Yondre, 2022). Les auteurs qui s'y sont penchés pointent des effets très faibles et la plupart du temps éphémères, ces programmes étant rarement maintenus à l'issue de l'accueil (Perez et al., 2016).

Un deuxième axe concerne les projets à destination de certaines populations particulièrement éloignées de l'emploi et qui peuvent trouver dans les événements des occasions d'améliorer leur expérience professionnelle et de faciliter leur employabilité. Les coopérations entre les organisateurs et diverses têtes de réseaux relatives à l'emploi et à la formation sont devenues courantes (Charrier et Jourdan, 2019), mais là encore, l'existence de ces initiatives ne vaut pas résolution des problèmes de fond. Par exemple, aussi intéressant qu'il soit, le projet « Get ahead school leavers » lancé à l'occasion des JO 2012 et permettant à des jeunes londoniens ayant quitté prématurément le système scolaire de bénéficier d'une alternance au sein même du comité d'organisation, ressortant ainsi avec une expérience professionnelle compensant au moins partiellement leur échec scolaire, n'a en définitive concerné que quelques dizaines d'individus sur les milliers faisant face à la même situation (Girginov, 2016).

Un troisième axe réside dans la mobilisation et la formation des bénévoles, notamment dans le but de créer des réseaux de volontaires « pérennes » qui pourront être sollicités pour d'autres événements futurs. En échange de l'immense main d'œuvre que représentent les bénévoles - à titre d'exemple, les JOP de Paris attendent 70 000 volontaires - l'expérience que peut représenter la participation à un grand événement en tant que volontaire en termes de compétences valorisables sur le marché du travail compte comme l'une des motivations récurrentes dans la littérature sur le sujet (Kim, 2018).

Cette passerelle entre l'événement sportif et l'éducation ou la formation se retrouve avec d'autres champs. En effet, les organisateurs, souvent dans le but de rallier la population la plus large possible, développent des programmes multidimensionnels, établissant des liens entre des acteurs de différents domaines servant de catalyseurs pour une ouverture du champ sportif (Charrier et Jourdan, 2019). C'est notamment l'objet de l'olympiade culturelle, introduite dès les Jeux Olympiques de 1912 à Stockholm, mais qui a progressivement évolué pour devenir aujourd'hui un pilier de la stratégie d'héritage (Garcia, 2016). Elle inclut une large gamme

d'activités et d'événements artistiques tels que des concerts, des expositions d'art, des spectacles de danse et de théâtre, des projections de films et des ateliers, offrant une plateforme pour les artistes locaux et internationaux et servant à mettre en valeur le patrimoine culturel du pays organisateur. Une autre passerelle s'observe avec le champ de la solidarité internationale. Les différents acteurs impliqués dans les grands événements (organismes, autorités locales, sponsors, organisations non-gouvernementales, etc.) développent fréquemment des projets axés sur l'entraide à destination de zones géographiques en difficultés, incluant souvent une dimension de développement (Levermore, 2009). Ces projets se doublent souvent d'une forme de dialogue interculturel, des groupes souvent de jeunes voyageant depuis ou vers le pays hôte pour participer à des échanges avec d'autres cultures.

5. Une profusion d'impacts aux effets ambivalents

Les impacts sociaux des événements sportifs sont aussi divers que nuancés quant à leurs effets réels. L'accent mis sur l'héritage immatériel n'est pas toujours adossé à une volonté d'inventaire des initiatives selon qu'elles se sont avérées plus ou moins utiles. La focalisation sur les impacts positifs ne doit pas faire oublier que les événements génèrent un ensemble de désagréments : congestion routière, restrictions d'accès, nuisances sonores (Fredline, et Faulkner, 2001), prostitution (Castilho, Evrard et Charrier, 2017), problèmes de sécurité liés au hooliganisme (McCabe, 2006) et autres comportements antisociaux. Certains événements ont même donné lieu à de véritables scandales, à l'image de la Coupe du Monde de football 2010 pour l'accueil de laquelle des populations pauvres ont été déplacées par la force (Cornelissen, Bob et Swart, 2011).

En tout état de cause, la littérature illustre tout de même le potentiel important de ces événements pour aider différentes parties de la population à résoudre certaines problématiques sociales. Cependant, dans la grande majorité des cas, ils n'ont pas un effet spontané mais nécessitent une mise en mouvement du territoire d'accueil ainsi qu'une prise en compte de leurs besoins et de leurs valeurs (Misener et Mason, 2006).

L'impact environnemental des GESI

Les grands événements sportifs ont inévitablement un impact sur l'environnement (Collins, Munday, et Roberts, 2012; Tziralis et al., 2008; Chappelet, 2013). Depuis 2000, on

observe une croissance importante du nombre de grands événements, notamment dans les marchés émergents [Ross et Leopkey, 2017]. Au cours des prochaines décennies, cette accélération risque de se heurter à un ensemble de contraintes en constante évolution [Frawley, 2016]. C'est sans doute l'urgence de cet enjeu qui explique l'augmentation des publications académiques en référence à la durabilité des événements [Valle, Rico, Extremera, et Gallegos, 2012 ; Sotiriadou et Hill, 2015]. La notion de durabilité, plus communément appelée développement durable, a émergé dans les années 1960 pour répondre à la prise de conscience mondiale des problèmes environnementaux et de l'épuisement des ressources. Si sa définition la plus influente, celle du Rapport Brundtland de 1987 d'un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » a fait l'objet d'un puissant processus d'institutionnalisation à travers le monde, elle n'est pas sans présenter un certain degré d'ambiguïté, dans la mesure où elle cherche à expliquer la relation réciproque entre les processus environnementaux dégradés résultant des activités humaines et la vulnérabilité de ces activités à un environnement dégradé [Lein, 2016]. Dès lors, elle a donné lieu à d'importants efforts d'opérationnalisation pour que ses principes puissent s'appliquer en tenant compte des spécificités des différents domaines de l'activité humaine [Morelli, 2013]. On peut notamment évoquer l'approche « triple bottom line » [TBL], développée par Elkington [1994] et utilisée dans de nombreux travaux dont certains portant sur des événements sportifs [voir par exemple Fairley, Tyler, Kellett et D'Elia, 2011], qui permet de mesurer les performances d'une organisation sur des critères non seulement économiques, mais aussi sociaux et environnementaux.

1. Différentes méthodes d'analyse de l'impact environnemental

Concernant la mesure des seuls impacts environnementaux, plusieurs méthodologies ont été mises au point. Certains auteurs ont utilisé des méthodes dérivées de l'épidémiologie pour évaluer des grands événements tels que les Jeux Olympiques d'Athènes [Hadjichristodoulou et al., 2006] en mesurant de manière précise et systématique certains indicateurs tels que la qualité de l'eau. D'autres auteurs comme Edwards, Knight, Handler, Abraham, et Blowers [2016] se sont appuyés sur l'analyse du cycle de vie en prenant en compte les émissions de carbone liées à la restauration, au matériel nécessaire à l'organisation, aux déchets, aux transports et à l'hébergement, avec pour l'ensemble de ces catégories une mesure allant de la production à la consommation. La méthode de l'empreinte écologique, dont le principe consiste à mesurer puis à exprimer l'impact environnemental en termes de surface

de terre et d'eau biologiquement productive nécessaire pour fournir les ressources utilisées a particulièrement été utilisée sur des événements tels que la FA Cup [Collins et Flynn, 2008] ou le Tour de France [Collins, Roberts, et Munday, 2012], de même que la méthode assez proche du bilan carbone, dont la principale différence est l'expression de l'impact en émissions de CO₂ - voir notamment Ito, Higham, et Cheer [2022] sur le cas des Jeux Olympiques de Tokyo. On trouve d'autres méthodes plus rarement utilisées ou combinées aux précédentes, telles que l'analyse des entrées-sorties environnementales [ENVI0] servant à quantifier et évaluer les impacts environnementaux liés à toutes les étapes de l'événement, de la planification à la réalisation, et prenant en compte divers facteurs tels que les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie et d'eau, la gestion des déchets, et l'impact sur la biodiversité [Collins, Jones, et Munday, 2009], ou encore la méthode BREEAM qui analyse spécifiquement les équipements sportifs accueillant des événements majeurs [Fekry, El Zafarany, et Shamseldin, 2014]. De manière générale, ces études montrent d'une part que les impacts environnementaux varient selon la nature [discipline(s) sportive(s), équipements et infrastructures, contexte] et l'ampleur de l'événement [Agha et Taks, 2015; Horne, 2007; Müller, 2015], mais qu'un certain nombre de problématiques transversales ressortent, principalement la pollution de l'air, la production de déchets ainsi que l'utilisation massive d'eau et d'énergie à des fins de spectacularisation [Cerezo-Esteve, Inglés, Segui-Urbaneja et Solanellas, 2022].

2. Des nuisances environnementales transversales

De nombreuses études pointent une augmentation de la pollution de l'air liée aux grands événements sportifs, tels que les JO d'hiver de 2006 à Turin, les Jeux du Commonwealth de 2010 à Delhi, les Championnats du monde de rallye, ou la Major League Baseball aux États-Unis [Collins, Munday, et Roberts, 2012 ; Collins et Flynn, 2008 ; Bono, Degan, Pazzi, Romanazzi, et Rovere, 2010 ; Locke, 2019 ; Beig, Chate, Ghude, Mahajan, Srinivas, Ali, Sahu, Parkhi, Surendran, et Trimbake, 2013]. Au-delà de certaines spécificités liées par exemple aux sports mécaniques tels que le Grand Prix d'Australie de Formule 1 en 2009 [Fairley, Tyler, Kellett et D'Elia, 2011], cette pollution renvoie essentiellement à l'afflux massif de spectateurs, dont le transport et les consommations pèsent sur l'écosystème local. Par exemple, les spectateurs des JO de Rio 2016 ont produit un total de 1,38 millions de tonnes de CO₂ [Organising Committee for the Olympic and Paralympic Games in Rio, 2018]. Les 6,5 millions de spectateurs [cumulés] ayant assisté aux JO de Londres 2012 ont généré plus de 3300 tonnes de déchets d'emballages alimentaires [Shokri, Moosavi, et Dousti, 2013]. La FA

Cup 2004 a engendré une empreinte équivalente à 3578 terrains de football [Collins et Flynn, 2008]. Cet impact est d'autant plus difficile à aborder que la venue d'un maximum de spectateurs est non seulement l'objectif fondamental des organisateurs, mais aussi le principal impact économique pour le territoire d'accueil. Face à cet antagonisme, les organisateurs adoptent principalement des mesures de compensation des émissions liées aux trajets des spectateurs en finançant la replantation d'espèces végétales, mécanisme par définition limité [Thomson, Schlenker, Schlenkorf et Brooking, 2017].

Un autre impact transversal concerne l'utilisation excessive d'énergie et d'eau. Si des efforts sont faits dans la conception des grands équipements sportifs, lesquels intègrent des technologies vertes permettant d'optimiser ces consommations [Mallen, Adams, Stevens et Thompson, 2010], une problématique analogue à la précédente se pose : le maintien d'une qualité de service, et surtout d'un niveau de spectacle à même de combler les attentes de différentes parties prenantes (spectateurs, médias, sponsors) et de justifier leur contribution financière entre en conflit avec la sobriété qu'implique la prise en compte des enjeux écologiques [Bourbillères et Djaballah, 2015]. Ainsi, les discours d'événements « à taille humaine » des instances du mouvement sportif résistent assez mal à l'épreuve du choix entre les dossiers de candidatures des territoires hôtes, qui semble encore se faire sur la base de la mise en valeur la plus prestigieuse possible des grands événements, ce qui suppose de rassembler les équipements sportifs les plus impressionnants et les cérémonies les plus grandioses. Dès lors, leur gigantisme croissant conduit à des dégradations environnementales ainsi qu'à des destructions de zones protégées, tel que ce fut le cas pour les JO de 2016 à Rio [Gaffney, 2013 ; Shokri, Moosavi et Dousti, 2013].

3. Une gestion discutable des impacts environnementaux

Au-delà de ces tensions fondamentales entre enjeux écologiques et enjeux économiques, la gestion de la durabilité des grands événements pose régulièrement question quant à sa sincérité. En effet, plusieurs études pointent des écarts importants entre les efforts annoncés et les actions constatées. À titre d'exemple, le programme de la Coupe du monde de football 2014 annonçait le projet d'atteindre la neutralité carbone, qui prévoyait la plantation de 1,4 million d'arbres dans la région, pour inverser les effets néfastes de la construction des stades. Toutefois, en définitive, seuls 70 000 arbres ont été plantés et la pépinière a été abandonnée après avoir atteint seulement 5 % de la plantation requise [Crabb, 2018]. D'autres auteurs ont observé que malgré l'intégration d'éléments relatifs à la sauvegarde de

l'environnement dans la procédure de candidature à l'organisation de la Coupe du Monde de football pour les années 2018 à 2022, le changement climatique ne fait par exemple pas l'objet d'une réglementation claire, pas plus que d'exigences matérielles substantielles, au-delà du simple appel à ce que les pays hôtes adoptent des politiques climatiques ambitieuses (Fermeglia, 2017).

La gestion environnementale des grands événements sportifs soulève par ailleurs d'autres interrogations, notamment au sujet des labels et certificats qu'ils obtiennent. L'exemple le plus frappant reste sans doute celui de la Coupe du Monde de football 2022 au Qatar. En effet, si les organisateurs ont adopté voire inventé des technologies vertes pour réduire leur impact (Meza Talavera, Al-Ghamdi et Koç, 2019), l'obtention de la norme ISO 20121 – qui certifie l'adoption d'un système de management conforme aux principes de responsabilité sociale et environnementale promus par l'organisation internationale de normalisation et dont l'événement pilote étaient les JOP de Londres 2012 – plusieurs acteurs de la société civile se sont étonnés qu'un tel gage d'excellence soit attribué à un événement pour lequel sept stades climatisés ont été construits dans des zones désertiques, occasionnant des déplacements en avion y compris entre ces stades et les hôtels dans lesquels logeaient les spectateurs (Le Grand Continent, n.d.) et dans des conditions qui ont valu la mort à des milliers d'ouvriers (Amnesty International, n.d.).

Le consensus académique semble ainsi se rassembler autour de l'idée que les grands événements sportifs sont difficilement compatibles avec les principes fondamentaux du développement durable (Boykoff et Mascarenhas, 2016). Il est vrai que les enjeux écologiques sont dorénavant pris en considération par les organisateurs, qui déploient un ensemble d'initiatives vertes dans leurs programmes (Dolles et Söderman, 2010 ; Shokri, Moosavi et Dousti, 2013). Assez paradoxalement, il semble que leurs impacts environnementaux les plus positifs résident moins dans les actions concrètes qu'ils mettent en œuvre que dans les opérations de sensibilisation à la cause écologique, eu égard à leur forte résonance médiatique et à la mise en avant des valeurs du sport pour diffuser la bonne parole (Thomson, Schlenker, Schlenker et Brooking, 2017). Toutefois, alors que les résidents comme les visiteurs tendent à considérer l'héritage environnemental des événements comme le plus important, car leur qualité de vie en dépend (Ross et Leopkey, 2017 ; Gaffney, 2013), il semble nécessaire de faire preuve de sincérité en donnant davantage corps aux discours ambitieux.

Conclusion

Cet article n'épuise évidemment pas l'ensemble des nuances et des effets liés au corpus de travaux portant sur la tenue d'un GESI sur un territoire. Il ambitionne toutefois de donner des clefs de compréhension et de nombreuses portes d'entrée aux chercheurs ou aux étudiants qui s'intéressent à ces questions. Pour les professionnels, c'est le moyen d'engager un regard stratégique qui s'appuie sur la littérature académique en vue d'investir dans des GESI en pleine connaissance des effets induits. Toutefois, le lecteur ou la lectrice ne doit pas perdre de vue à ce stade qu'il subsiste de nombreuses difficultés méthodologiques - voire des impasses - obligeant le praticien ou la praticienne motivé(e) par ce sujet à opter pour une approche empreinte d'humilité. Nous en évoquons deux qui paraissent particulièrement délicates à contourner quelles que soient les dimensions à l'étude.

La première porte sur l'identification du lien de causalité entre l'événement et ses impacts sur les individus, les espaces ou les organisations. Le nombre de variables et les singularités liées à chaque situation rendent extrêmement difficile l'identification précise d'un tel lien. Par exemple, si l'événement n'avait pas été organisé, certains investissements, potentiellement vecteurs d'impacts auraient été réalisés de manière alternative. Ces coûts d'opportunité sont souvent oubliés et les héritages évincés par le développement d'un GESI trop souvent négligés (Preuss, 2015). Illustrons avec la question de l'augmentation du taux de pratique sportive. On va s'attacher à caractériser la causalité entre la prise de licence fédérale ou l'intensification d'une pratique autoorganisée et le fait d'avoir suivi en tant que téléspectateur ou participé en tant que spectateur, à un événement sportif d'envergure dans les semaines ou les mois qui précèdent. Ce lien, souvent construit sur du déclaratif, demeure au mieux incertain, au pire fragile au regard des nombreuses variables pouvant expliquer un tel comportement. D'ordre collectives d'abord, certaines variables peuvent favoriser structurellement le développement de la pratique à partir de stratégies planifiées au-delà - voire indépendamment - du GESI (accessibilité des infrastructures sportives, amélioration des dispositifs de mobilité douce, sport sur ordonnance, politiques incitatives, etc.). Elles peuvent aussi être profondément contingentes (ouverture d'une nouvelle section sportive proche de son domicile, motivation par un ami rencontré récemment, etc.) ou reposer sur des facteurs individuels d'ordre psycho-sociologique (estime de soi, motivations intrinsèques, etc.) empruntant des schémas cognitifs complexes à mettre au jour car par essence multifactoriels. Autrement dit, la motivation à commencer ou à intensifier l'activité physique ne peut

généralement pas être liée de manière causale aux 17 jours des Jeux Olympiques. Précisons que ce mécanisme s'observe de manière aussi (voire plus) complexe dans d'autres dimensions. Par exemple, il est impossible de déterminer dans quelle mesure une entreprise qui organise des conférences à Barcelone au début des années 2000 est un héritage des JO de 1992 car le choix de cette ville repose en partie sur les installations olympiques désormais disponibles, certes, mais aussi sur l'attrait général de la ville. En revanche, comme le décrivent Aizawa et *al.* (2018) ou Weimar et *al.* (2015), l'accueil des Jeux peut accroître le désir des individus de participer à un événement agréable en participant de manière plus générale à l'émergence d'un « effet festival », potentiellement propice au développement de certains impacts, comme celui de pratiquer plus de sport ou d'ouvrir une ville aux capitaux étrangers. En conséquence, les GESI s'accompagnent désormais systématiquement d'un programme d'accompagnement [stratégie de *leveraging*] qui sera décisif.

L'analyse de ceux-ci nous conduit à la deuxième limite qui porte sur la difficile distinction entre le projet et l'effet réel de ce dernier. Par exemple, recenser plusieurs centaines de projets socio-sportifs (tournois de quartier, rencontres art et sport, campagnes de sensibilisation, etc.) en lien avec un GESI sur un territoire donné, ne nous dit que peu de choses sur l'impact réel de ces projets sur les publics qui y participent. Le plus souvent, on supposera donc que les projets disposent d'un caractère performatif, c'est-à-dire dont l'effet se confond au moins en partie, avec l'objectif (par exemple faire se rencontrer des publics issus de catégories socio-professionnelles hétérogènes ou de classes d'âge distinctes). Toutefois, il apparaît difficile de positionner le curseur de l'analyse entre les objectifs des actions (tels que la « valorisation d'un public cible », l'« éducation », la « mixité sociale » ou la « sensibilisation environnementale ») et les effets d'entraînement potentiellement observés (Arnaud et Terret, 1993 ; Charrier, 1997 ; Charrier et Jourdan, 2005 ; Bourbillères, Evrard et Charrier, 2023). Charrier et collaborateurs (2019 :121) s'interrogent : « qu'est-ce que cette valorisation apporte véritablement au public en question ? Qu'est-ce que les scolaires retiennent véritablement des contenus éducatifs proposés ? Quels comportements concrets les discours environnementaux produisent-ils ? ».

Ces limites intrinsèques ne sont pas sans conséquences sur la communication et la médiatisation des résultats. L'approche quantitative et matérialiste (nombre de projets développés, nombre de personnes ayant fréquentées la fan zone, nombre de téléspectateurs, etc.) s'avère la plus prégnante dans les milieux institutionnels et politico-administratifs. Elle y trouve un écho naturel au regard de la disponibilité de ces données et de la facilité à les

communiquer dans le cadre d'une temporalité politique efficiente – c'est-à-dire dès la fin de l'événement. Elle permet également de mettre à distance les résultats plus nuancés, voire négatifs – mécaniquement plus longs à produire – qui viendraient nuire à la valorisation politique du GESI. Ce sont pourtant ces travaux, caractérisés par une multitude d'effets contre-intuitifs, qui jalonnent le corpus scientifique dessiné dans cette contribution.

Finalement il s'avère impossible d'affirmer l'effet global des différents GESI avec un bénéfice ou un déficit puisque le vrai résultat sera obtenu en mesurant les infrastructures, les dimensions sociales, politiques, économiques, sportives d'une ville, d'une région ou d'un pays (Preuss, 2006, 2007 ; Andreff, 2014). La difficulté est la même pour des événements de moindre envergure puisqu'ils reposent sur différentes configurations d'acteurs (Djaballah, Hautbois et Desbordes, 2015) qui génèrent autant de types d'impact et de processus de diffusion sur un territoire que de types de manifestations sportives, de disciplines et de contextes géographiques ou temporels. La notion d'héritage et les différentes temporalités qui la composent (Holt et Di Ruta, 2015), présentent le mérite de chercher à englober une forme de complexité. Cette notion porte toutefois un risque évident de dilution des résultats, de sorte qu'il apparaît impossible de statuer sur un héritage positif ou négatif d'un GESI car il est généralement les deux à la fois en fonction des parties prenantes considérées et des espaces retenus dans l'étude. Plusieurs voies de sortie complémentaires peuvent toutefois être envisagées.

La première, d'ordre profondément politique voire axiologique serait de requestionner la place du sport dans notre société pour remettre l'événement à sa (juste) place. Certes, les GESI ont le potentiel de favoriser une synergie des attentions et des enthousiasmes qui n'a pas d'équivalent dans nos sociétés. Ils n'ont toutefois pas vocation à répondre à tous nos maux. Ils peuvent en revanche venir ponctuer, rythmer la vie sociale et dans le meilleur des cas, alimenter une action publique construite dans la transversalité au long cours. Cela permettrait d'éviter de créer un désenchantement qui semble être de plus en plus récurrent en contexte événementiel.

La deuxième, serait de s'appuyer davantage sur les résultats des travaux académiques car ceux-ci pointent des effets contradictoires qu'il convient d'appréhender dans le respect des nombreux effets de contingence. Or en l'état, la notion d'héritage, vague sur le plan scientifique et trop souvent appréhendée seulement de manière quantitative (nombre de projets développés, nombres de jeunes mobilisés, etc.) illustre particulièrement bien ce risque de dilution – voire d'invisibilisation – de ces résultats plus fins et contextualisés. Ici, tout en

faisant écho au récent manifeste pour « la science sociale » de Bernard Lahire (2023), nous souhaitons redonner de l'ambition aux travaux scientifiques dont la frontière avec les rapports des cabinets d'étude [particulièrement nombreux sur cette thématique] semble être de plus en plus floue du point de vue des décideurs politiques.

Si les deux premières perspectives échappent en partie aux scientifiques la dernière leur incombe encore plus directement. L'évolution des travaux sur la dernière décennie se caractérise à la fois par une hyperspécialisation [focalisation sur une seule dimension] et par la nécessité d'intégrer des éléments de contexte [caractéristiques de l'événement et du territoire en priorité]. Une approche respectueuse de cette complexité envisagera donc des stratégies au plus près des publics cibles, mixtes [quantitatives et qualitatives] et dans le temps long [analyse avant, pendant et après ; suivi de cohorte]. En poussant cette logique les chercheurs qui s'intéressent à ces questions disposent donc de deux options. La première sera d'engager une démarche sur une dimension très précise en faisant apparaître des indicateurs clairs, mesurables/analysables et reproductibles à partir des théories existantes. La seconde sera au contraire d'engager une démarche très singulière qui va épouser les formes de l'événement et du territoire hôte [y compris les catégories d'héritage à étudier]. Les indicateurs y seront coconstruits et interprétés dans le cadre d'une « attitude réalisative » au sens d'Habermas (1987) : c'est-à-dire par un effort conjoint entre le chercheur et les acteurs sociaux visant à déboucher sur des perspectives de compréhension plus complexes que celles qui ne sont construites qu'à partir du point de vue du chercheur et des théories existantes. Cette deuxième approche, par voie de conséquence met à distance toute ambition de mesure d'impacts et surtout de comparaison des événements entre eux, au profit d'une analyse plus fine, singulière et contextualisée. Une approche médiane entre ces deux alternatives paraît nécessairement vouée à quantité d'impasses méthodologiques et de risques dans les interprétations des résultats.

Soulignons pour conclure que ces difficultés ne doivent pas pour autant décourager d'engager une analyse ambitieuse de ces effets car les enjeux liés aux GESI sont nombreux. D'abord l'enjeu méthodologique et théorique intrinsèque à la question de l'analyse des effets [notamment immatériels] représente un défi très stimulant qui peut trouver un écho bien au-delà des seuls événements sportifs. Ensuite, les GESI et notamment les JOP, car ils s'imposent à divers domaines d'action publique en tant que faits sociaux totaux et qu'ils mettent en mouvement les administrations, les associations, les entreprises, les territoires et les

individus, restent de précieux révélateurs des dynamiques démocratiques, sociétales et politiques à l'œuvre dans nos sociétés.

Références bibliographiques

- Agha, N., et Taks, M. [2015]. A theoretical comparison of the economic impact of large and small events. *International Journal of Sports Marketing and Sponsorship*, 16(4), 2-16. DOI: 10.1108/IJSMS-16-04-2015-B002
- Aizawa, K., Wu, J., Inoue, Y., et Sato, M. [2018]. Long-term impact of the Tokyo 1964 Olympic Games on sport participation: A cohort analysis. *Sport Management Review*, 21(1), 86-97.
- Allmers, S., et Maennig, W. [2008]. *South Africa 2010: Economic scope and limits*. Hamburg contemporary economic discussions, [21].
- Allmers, S., et Maennig, W. [2009]. Economic impacts of the FIFA Soccer World Cups in France 1998, Germany 2006, and outlook for South Africa 2010. *Eastern Economic Journal*, 35(4), 500-519.
- Alm, J., Solberg, H. A., Storm, R. K., et Jakobsen, T. G. [2016]. Hosting major sports events: The challenge of taming white elephants. *Leisure Studies*, 35(5), 564-582.
- Amnesty International Belgique. [n.d.]. Qatar, L'inaction du Qatar et de la FIFA un an après la Coupe du monde met en péril les avancées pour les travailleurs migrants. Amnesty International Belgique. Retrieved November 23, 2023, from <https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/qatar-inaction-qatar-fifa-apres-coupe-monde-met-peril-avancees-travailleurs>
- Andranovich, G., Burbank, M. J., et Heying, C. H. [2001]. Olympic cities: lessons learned from mega-event politics. *Journal of Urban Affairs*, 23(2), 113-131.
- Andreff, W. [1989]. *Économie politique du sport*. Paris : Dalloz.
- Andreff, W. [1991]. Les effets d'entraînement des jeux olympiques d'Albertville. *Revue de Géographie Alpine*, 79(3), 132-133.
- Andreff, W. [2010]. *Économie internationale du sport* (No. halshs-00520614).
- Andreff, W. [2012]. *Mondialisation économique du sport* (p. 488). Manuel de référence en Économie du sport, Bruxelles: De Boeck.
- Andreff, W. [2014]. The Winner's Curse in Sports Economics. in Budzinski, O., Feddersen, A. (Eds.) *Contemporary Research in Sports Economics*, 14, Peter Lang, Political Economics, Competition and Regulation, 177-205, 978-3-631-64657-1. 177-205

- Andreff, W. (2018). L'économie des sports d'hiver : des JO de Grenoble 1968 à ceux d'Albertville 1992. Dans Chaix, P. « *Les Jeux Olympiques de 1992 à 2024. Impacts, retombées économiques et héritage* », 47-96, Paris : L'Harmattan.
- Arnaud, P., et Terret, T. (1993). *Le rêve blanc : olympisme et sports d'hiver en France : Chamonix 1924, Grenoble 1968*. Presses Univ de Bordeaux.
- Attali M, Le Yondre F. (2022). Olympic Education in France: A Legacy Issue or the Promotion of a Model in Crisis? *Social Sciences*. 11[2]:62. <https://doi.org/10.3390/socsci11020062>
- Baade, R. A. (1996). Professional sports as catalysts for metropolitan economic development. *Journal of Urban Affairs*, 18[1], 1-17.
- Baade, R. A., et Dye, R. F. (1990). The impact of stadium and professional sports on metropolitan area development. *Growth and Change*, 21[2], 1-14.
- Baade, R. A., et Matheson, V. A. (2016). Going for the gold: The economics of the Olympics. *Journal of Economic Perspectives*, 30[2], 201-218.
- Bakhsh, J. T., Taks, M., & Parent, M. M. (2023). Residents' major sport event social value: A systematic review of theory. *Event Management*, 27[5], 643-658.
- Balduck, A. L., Maes, M., et Buelens, M. (2011). The social impact of the Tour de France: Comparisons of residents' pre-and post-event perceptions. *European Sport Management Quarterly*, 11[2], 91-113.
- Barget, É. (2001). *Le spectacle sportif ponctuel : essai d'évaluation* (Doctoral dissertation, Limoges).
- Barget, E., et Gouguet, J. J. (2010). La mesure de l'impact économique des grands événements sportifs. L'exemple de la Coupe du Monde de Rugby 2007. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (3), 379-408.
- Barros, C. P. (2006). Evaluating sport events at European level: the Euro 2004. *International Journal of Sport Management and Marketing*, 1[4], 400-410.
- Bazzanella, F., Schnitzer, M., Peters, M., et Bichler, B. F. (2023). The role of sports events in developing tourism destinations: a systematized review and future research agenda. *Journal of Sport & Tourism*, 27[2], 77-109.
- Beig, G., Chate, D. M., Ghude, S. D., Mahajan, A. S., Srinivas, R., Ali, K., ... et Trimbake, H. R. (2013). Quantifying the effect of air quality control measures during the 2010 Commonwealth Games at Delhi, India. *Atmospheric Environment*, 80, 455-463.
- Billings, S. B., et Holladay, J. S. (2012). Should cities go for the gold? The long-term impacts of hosting the Olympics. *Economic inquiry*, 50[3], 754-772.

- Bono, R., Degan, R., Pazzi, M., Romanazzi, V., et Rovere, R. [2010]. Benzene and formaldehyde in air of two winter Olympic venues of "Torino 2006". *Environment international*, 36(3), 269-275.
- Borgmann, A. [1992]. *Crossing the postmodern divide*. Chicago: University of Chicago Press.
- Bourbillères, H. [2017]. *Impacts territoriaux des événements sportifs parisiens (2013-2016): L'approche par les dynamiques locales* (Doctoral dissertation, Université Paris Saclay [COMUE]).
- Bourbillères, H., et Charrier, D. [2019]. L'Éuro 2016 dans la ville : empreintes et mobilités urbaines. In D. Charrier et J. Jourdan (Eds), *L'impact social des grands événements sportifs internationaux : processus, effets et enjeux - L'exemple de l'Éuro 2016*. Dardilly : Éditions de Bionnay.
- Bourbillères, H., et Djaballah, M. [2015]. La Fédération Française de Tennis et Roland Garros: cinquante nuances de vert. *Jurisport*, 1571, 31-33.
- Bourbillères, H., Evrard, B., et Charrier, D. [2023]. Les événements sportifs récurrents à Paris face aux injonctions de mixité sociale. *Staps*, 189-XXIII.
- Bourbillères, H., Gasparini, W., et Koebel, M. [2021]. Local protests against the 2024 Olympic Games in European cities: the cases of the Rome, Hamburg, Budapest and Paris 2024 bids. *Sport in Society*, 26(1), 1-26.
- Bourg, J. F., et Gouguet, J. J. [1998]. *Analyse économique du sport*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bourg, J. F., et Gouguet, J. J. [2006]. Sport and globalisation: sport as a global public good. In Andreff W. et Szymanski S. (Eds.) *Handbooks of the Economics of Sport*, Cheltenham: Edward Elgar, 744-750.
- Bouvet, P. [2013]. Les « retombées » des événements sportifs sont-elles celles que l'on croit? *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, [13].
- Boykoff, J., et Mascarenhas, G. [2016]. The Olympics, sustainability, and greenwashing: The Rio 2016 summer games. *Capitalism nature socialism*, 27(2), 1-11.
- Broudehoux, A. M. [2017]. *Mega-events and urban image construction: Beijing and Rio de Janeiro*. London: Taylor and Francis.
- Brown, A., et Massey, J. [2001]. Literature review: The impact of major sporting events. *Manchester Institute for Popular Culture, Manchester Metropolitan University*.

- Brunet, F. (1995). An economic analysis of the Barcelona'92 Olympic Games: resources, financing and impact. *The Keys of success: the social, sporting, economic and communications impact of Barcelona, 92*, 250-285.
- Burns, J. P. A., Hatch, J., et Mules, T. J. (1986). The Adelaide Grand Prix: The impact of a special event. *The Adelaide Grand Prix: the impact of a special event*.
- Carroll, M. C., et Smith, B. W. (2006). Estimating the economic impact of universities: The case of Bowling Green State University. *Industrial Geographer*, 3(2).
- Castilho, C., Evrard, B. et Charrier, D. (2017). Child sex tourism in the context of the 2014 FIFA Football World Cup: the case of the host city of Recife, Brazil, *Sport in Society*, 21(3), 497-515.
- Cerezo-Esteve, S., Inglés, E., Seguí-Urbaneja, J., et Solanellas, F. (2022). The environmental impact of major sport events (Giga, Mega and Major): A systematic review from 2000 to 2021. *Sustainability*, 14(20), 13581.
- Chade, J. (2022). The stench of white elephants. *Index on Censorship*, 51(3), 72-73.
- Chalip, L. (2004). Beyond impact: A general model for sport event leverage. In Ritchie B.W. et Adair D. (Eds.) *Sport tourism: Interrelationships, impacts and issues*, Bristol: Channel View Publication, 226-252.
- Chalip, L. (2006). Towards social leverage of sport events. *Journal of sport & Tourism*, 11(2), 109-127.
- Chalip, L., et Green, B. C. (2001). Event marketing and destination image. In *American Marketing Association. Conference Proceedings* (Vol. 12, p. 346). American Marketing Association.
- Chamard C., Liquet J.C., Mengi M. (2013). L'image de marque des régions françaises : évaluation du capital territoire par le grand public. *Revue Française de Marketing*, 245, 27-41.
- Chappelet J.-L. (2012). Mega Sporting Event Legacy: A Multifaceted Concept. *Papers of Europe*, 25, 76-86.
- Chappelet, J. L. (2013). Olympic environmental concerns as a legacy of the Winter Games. In *Olympic legacies: Intended and unintended* (pp. 1-19). Routledge.
- Chappelet J.-L. (2019) Beyond legacy: Assessing Olympic Games performance, *Journal of Global Sport Management*, 4(3), 236-256.
- Charrier D. (dir.), 1997, APS et insertion des jeunes : enjeux éducatifs et pratiques institutionnelles. Synthèse nationale de la recherche-action interministérielle, La Documentation française.

- Charrier, D., et Jourdan, J. (2005). Pratiques sportives et jeunes en difficulté: 20 ans d'innovations et d'illusions... et des acquis à capitaliser. *Intégration par le sport: représentations et réalités*, 17-35.
- Charrier, D., Jourdan, J., Bourbillères, H., Djaballah, M., et Parmantier, C. (2019). *L'impact social des grands événements sportifs internationaux: processus, effets et enjeux. L'exemple de l'Euro 2016*. Dardilly: Edition de Bionnay.
- Chatziefstathiou, D. (2012). Olympic education and beyond: Olympism and value legacies from the Olympic and Paralympic Games. *Educational Review*, 64(3), 385-400.
- Chen, N., et Funk, D. C. (2010). Exploring destination image, experience and revisit intention: A comparison of sport and non-sport tourist perceptions. *Journal of Sport & Tourism*, 15(3), 239-259.
- Chen, S., et Henry, I. (2019). Schools' engagement with the Get Set London 2012 Olympic education programme: Empirical insights from schools in a non-hosting region. *European Physical Education Review*, 25(1), 254-272.
- Cleland, C. L., Ellaway, A., Clark, J., et Kearns, A. (2019). Was Glasgow 2014 inspirational? Exploring the legacy impacts of a mega-sport event via the theorized demonstration and festival effects. *Sport in Society*, 23(5), 810-831. <https://doi.org/10.1080/17430437.2019.1571044>
- Coalter, F., et Taylor, J. (2008). Large scale sports events: event impact framework, report to UK sport.
- Collins, A., et Flynn, A. (2008). Measuring the environmental sustainability of a major sporting event: A case study of the FA Cup Final. *Tourism Economics*, 14(4), 751-768.
- Collins, A., Jones, C., et Munday, M. (2009). Assessing the environmental impacts of mega sporting events: Two options? *Tourism Management*, 30(6), 828-837.
- Collins, A., Munday, M., et Roberts, A. (2012). Environmental consequences of tourism consumption at major events: An analysis of the UK stages of the 2007 Tour de France. *Journal of Travel Research*, 51(5), 577-590.
- Cooper, H., Hedges, L., & Valentine, J. (2009). *The handbook of research synthesis and meta-analysis*, [2 ed.] New York: Russell Sage Foundation.
- Cornelissen, S. (2009). A delicate balance: Major sport events and development. In *Sport and international development*(pp. 76-97). London: Palgrave Macmillan UK.

- Cornelissen, S., et Maennig, W. (2010). On the political economy of 'feel-good' effects at sport mega-events: Experiences from FIFA Germany 2006 and prospects for South Africa 2010. *Alternation*, 17(2), 96-120.
- Cornelissen, S., Bob, U., et Swart, K. (2011). Towards redefining the concept of legacy in relation to sport mega-events: Insights from the 2010 FIFA World Cup. *Development Southern Africa*, 28(3), 307-318.
- Crabb, L. A. (2018). Debating the success of carbon-offsetting projects at sports mega-events. A case from the 2014 FIFA World Cup. *Journal of Sustainable Forestry*, 37(2), 178-196.
- Crompton, J. L. (1979). Motivations for pleasure vacation. *Annals of tourism research*, 6(4), 408-424.
- Crompton, J. L. (1995). Economic impact analysis of sports facilities and events: Eleven sources of misapplication. *Journal of Sport Management*, 9(1), 14-35.
- Crompton, J. L. (2006). Economic impact studies: instruments for political shenanigans? *Journal of travel research*, 45(1), 67-82.
- De Bosscher, V., Shibli, S., Westerbeek, H., et Van Bottenburg, M. (2016). Convergence and divergence of elite sport policies: is there a one-size-fits-all model to develop international sporting success?. *Journal of Global Sport Management*, 1(3-4), 70-89.
- Defrance, J. (2000). La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 13(50), 13-27.
- Degen, M., et García, M. (2012). The transformation of the 'Barcelona model': an analysis of culture, urban regeneration and governance. *International journal of urban and regional research*, 36(5), 1022-1038.
- Delaney, L., et Keaney, E. (2005). Sport and social capital in the United Kingdom: Statistical evidence from national and international survey data. *Dublin: Economic and Social Research Institute and Institute for Public Policy Research*, 32, 1-32.
- Djaballah, M., Charrier, D., Bourbillères, H. (2019). Points d'impact de l'Euro 2016 en Île-de-France : la diversité des projets sociaux. In D. Charrier et J. Jourdan (Eds), *L'impact social des grands événements sportifs internationaux : processus, effets et enjeux - L'exemple de l'Euro 2016*. Dardilly : Éditions de Bionnay.
- Djaballah, M., Hautbois, C., et Desbordes, M. (2015). Non-mega sporting events' social impacts: a sensemaking approach of local governments' perceptions and strategies. *European Sport Management Quarterly*, 15(1), 48-76.

- Dolles, H., et Söderman, S. (2008). Mega-sporting events in Asia—Impacts on society, business and management: An introduction. *Asian Business & Management*, 7, 147-162.
- Dolles, H., et Söderman, S. (2010). Addressing ecology and sustainability in mega-sporting events: The 2006 football World Cup in Germany. *Journal of Management & Organization*, 16(4), 587-600.
- Duignan, M. B., Everett, S., et McCabe, S. (2022). Events as catalysts for communal resistance to overtourism. *Annals of Tourism Research*, 96, 103438.
- Duignan, M. B., Pappalepore, I., et Everett, S. (2019). The ‘summer of discontent’: Exclusion and communal resistance at the London 2012 Olympics. *Tourism Management*, 70, 355-367.
- Duignan, M., Pappalepore, I., Smith, A., et Ivanescu, Y. (2022). Tourists’ experiences of mega-event cities: Rio’s Olympic ‘double bubbles’. *Annals of Leisure Research*, 25(1), 71-92.
- Dwyer, L., et Jago, L. (2014). The economic contribution of special events. In *The Routledge handbook of events* (pp. 145-163). Abingdon-on-Thames : Routledge.
- Edwards, L., Knight, J., Handler, R., Abraham, J., et Blowers, P. (2016). The methodology and results of using life cycle assessment to measure and reduce the greenhouse gas emissions footprint of “Major Events” at the University of Arizona. *The International Journal of Life Cycle Assessment*, 21, 536-554.
- Elkington, J. (1994). Towards the sustainable corporation: Win-win-win business strategies for sustainable development. *California Management Review*, 36(2), 90-100.
- Extremera, A. B., Gallegos, A. G., Valle, P. L., et Rico, S. R. (2012). Análisis de las medidas de impacto ambiental en los raids de aventura en España. *Interciencia*, 37(10), 729-735.
- Fairley, S., Tyler, B. D., Kellett, P., et D’Elia, K. (2011). The formula one Australian grand prix: Exploring the triple bottom line. *Sport Management Review*, 14(2), 141-152.
- Farge, A. (2002). Penser et définir l’événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux. *Terrain. Anthropologie et sciences humaines*, (38), 67-78.
- Faure, A., & Lauermann, J. (2023). Are Mega-Events Only for Global Cities? Analyzing Host Cities through the Global and World Cities Framework, 1990–2020. *Journal of Olympic Studies*, 4(2), 31-55.
- Feddersen, A., et Maennig, W. (2013). Mega-Events and sectoral employment: The case of the 1996 Olympic Games. *Contemporary Economic Policy*, 31(3), 580-603.
- Fekry, D. A. A., El Zafarany, A. M., et Shamseldin, A. K. M. (2014). Develop a flexible method to assess buildings hosting major sports events environmentally through the world. *HBRC Journal*, 10(2), 127-137.

- Feng, J. et Hong, F. (2013) The Legacy: Did the Beijing Olympic Games have a Long-Term Impact on Grassroots Sport Participation in Chinese Townships? *The International Journal of the History of Sport*, 30(4), 407-421, DOI: 10.1080/09523367.2013.765725
- Fermeglia, M. (2017). The Show Must Be Green: Hosting Mega-Sporting Events in the Climate Change Context. *Carbon et Climate Law Review*, 100-109.
- Ferrand, A., et Chanavat, N. (2006). Le marketing territorial événementiel. *Les politiques publiques d'accueil et d'organisation d'événements sportifs*, 72-85.
- Fourie, J., et Santana-Gallego, M. (2011). The impact of mega-sport events on tourist arrivals. *Tourism Management*, 32(6), 1364-1370.
- Fourie, J., et Spronk, K. (2011). South African mega-sport events and their impact on tourism. *Journal of Sport & Tourism*, 16(1), 75-97.
- Frappat, P. (1991). Les Jeux Olympiques à Grenoble : une ville industrielle saisie par le sport. *Revue de Géographie Alpine*, 79(3), 45-58.
- Frawley, S. (2013). Sport participation legacy and the hosting of mega-sport events. *Exploring the social impacts of events*. In Richards E., de Brito M. et Wilks L. (Eds.) Exploring the social impacts of events, Abingdon-on-Thames : Routledge, 97-110.
- Frawley, S. (Ed.). (2016). *Managing sport mega-events*. Abingdon-on-Thames : Routledge.
- Frawley, S., et Cush, A. (2011). Major sport events and participation legacy: The case of the 2003 Rugby World Cup. *Managing leisure*, 16(1), 65-76.
- Fredline, E., et Faulkner, B. (2001). Residents' reactions to the staging of major motorsport events within their communities: a cluster analysis. *Event Management*, 1(2), 103-114.
- Gaffney, C. (2013). Between discourse and reality: The un-sustainability of mega-event planning. *Sustainability*, 5(9), 3926-3940.
- Garcia, B. (2016). *The Cultural Olympiads* (pp. 90-113). Abingdon-on-Thames : Routledge.
- Getz, D. (2007). Event tourism: Definition, evolution, and research. *Tourism Management*, 29(3), 403-428.
- Gibson, H. J. (2003). Sport tourism: An introduction to the special issue. *Journal of Sport Management*, 17(3), 205-213.
- Girginov, V. (2012). Governance of the London 2012 Olympic games legacy. *International Review for the Sociology of Sport*, 47(5), 543-558.
- Girginov, V. (2016). Has the London 2012 Olympic Inspire programme inspired a generation? A realist view. *European Physical Education Review*, 22(4), 490-505.

- Girginov, V., et Hills, L. (2009). The political process of constructing a sustainable London Olympics sports development legacy. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 1(2), 161-181.
- Giulianotti, R., Armstrong, G., Hales, G., et Hobbs, D. (2015). Sport mega-events and public opposition: A sociological study of the London 2012 Olympics. *Journal of Sport and Social Issues*, 39(2), 99-119.
- Gough, D., et Martin, S. (2012). Meta-Evaluation of the Impacts and Legacy of the London 2012 Olympic Games and Paralympic Games-Developing Methods Paper.
- Gratton, C., Shibli, S., et Coleman, R. (2006). The economic impact of major sports events: a review of ten events in the UK. *The Sociological Review*, 54(2), 41-58.
- Grix, J., Brannagan, P. M., Wood, H., et Wynne, C. (2017). State strategies for leveraging sports mega-events: Unpacking the concept of 'legacy'. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 9(2), 203-218.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, I. Fayard. Paris.
- Hadjichristodoulou, C., Mouchtouri, V., Vaitisi, V., Kapoula, C., Vousourelis, A., Kalivitis, I., ... et Kremastinou, J. (2006). Management of environmental health issues for the 2004 Athens Olympic Games: is enhanced integrated environmental health surveillance needed in every day routine operation? *BMC Public Health*, 6, 1-11.
- Hall, C. M. (1992). *Hallmark tourist events: impacts, management and planning*. Belhaven Press.
- Hallmann, K., Breuer, C., et Kühnreich, B. (2013). Happiness, pride and elite sporting success: What population segments gain most from national athletic achievements? *Sport Management Review*, 16(2), 226-235.
- Hautbois, C., et Desbordes, M. (2011). Le sport dans la stratégie de communication des collectivités territoriales : le cas de la Seine-Saint-Denis. *Politiques et management public*, 28(4), 509-530.
- Hautbois, C., Liu, D., et Djaballah, M. (2023). The influence of medium-scale host cities' image on mega-sporting events: The UEFA Euro 2016. *Event Management*, 27(1), 91-106.
- Hede, A. M. (2005). Sports-events, tourism and destination marketing strategies: an Australian case study of Athens 2004 and its media telecast. *Journal of Sport & Tourism*, 10(3), 187-200.

- Heere, B., Walker, M., Gibson, H., Thapa, B., Geldenhuys, S., et Coetzee, W. (2016). Ethnic identity over national identity: An alternative approach to measure the effect of the World Cup on social cohesion. *Journal of Sport & Tourism, 20*(1), 41-56.
- Henderson, J. C. (2017). Sports events, tourism, development and regeneration: A perspective from gulf states of Abu Dhabi, Dubai and Qatar. In *Sport, Events, Tourism and Regeneration* (pp. 9-23). Abingdon-on-Thames : Routledge.
- Higham, J., et Hinch, T. (2002). Tourism, sport and seasons: the challenges and potential of overcoming seasonality in the sport and tourism sectors. *Tourism Management, 23*(2), 175-185.
- Holt, R., et Ruta, D. (Eds.) (2015). *Routledge handbook of sport and legacy: Meeting the challenge of major sports events*. Abingdon-on-Thames : Routledge.
- Horne, J. (2007). The four 'knowns' of sports mega-events. *Leisure Studies, 26*(1), 81-96.
- Horne, J., et Manzenreiter, W. (2006). An introduction to the sociology of sports mega-events. *The Sociological Review, 54*(2_suppl), 1-24.
- Hotchkiss, J. L., Moore, R. E., et Zobay, S. M. (2003). Impact of the 1996 Summer Olympic Games on employment and wages in Georgia. *Southern Economic Journal, 69*(3), 691-704.
- Humphreys, B. R., et Prokopowicz, S. (2007). Assessing the impact of sports mega-events in transition economies: EURO 2012 in Poland and Ukraine. *International Journal of Sport Management and Marketing, 2*(5-6), 496-509.
- Ito, E., Higham, J., et Cheer, J. (2022). Carbon emission reduction and the Tokyo 2020 Olympics. *Annals of Tourism Research Empirical Insights*.
- Jago, L. K., et Dwyer, L. (2006). *Economic evaluation of special events*. Common Ground Publishing Pty Ltd.
- Jago, L. K., et Shaw, R. N. (1998). Special events: A conceptual and definitional framework. *Festival Management and Event Tourism, 5*(1-2), 21-32.
- Kaplanidou, K., et Gibson, H. J. (2010). Predicting behavioral intentions of active event sport tourists: The case of a small-scale recurring sports event. *Journal of Sport & Tourism, 15*(2), 163-179.
- Kaplanidou, K., et Vogt, C. (2007). The interrelationship between sport event and destination image and sport tourists' behaviours. *Journal of Sport & Tourism, 12*(3-4), 183-206.
- Kasimati, E. (2003). Economic aspects and the Summer Olympics: a review of related research. *International Journal of Tourism Research, 5*(6), 433-444.

- Kavetsos, G., et Szymanski, S. [2010]. National well-being and international sports events. *Journal of Economic Psychology*, 31(2), 158-171.
- Kim, E. [2018]. A systematic review of motivation of sport event volunteers. *World Leisure Journal*, 6(4), 306-329.
- Kim, H. J., Gursoy, D., et Lee, S. B. [2006]. The impact of the 2002 World Cup on South Korea: Comparisons of pre-and post-games. *Tourism Management*, 27(1), 86-96.
- Kim, W., et Walker, M. [2012]. Measuring the social impacts associated with Super Bowl XLIII: Preliminary development of a psychic income scale. *Sport Management Review*, 15(1), 91-108.
- Koenigstorfer, J., Bocarro, J. N., Byers, T., Edwards, M. B., Jones, G. J., & Preuss, H. [2019]. Mapping research on legacy of mega sporting events: structural changes, consequences, and stakeholder evaluations in empirical studies. *Leisure Studies*, 38(6), 729-745. <https://doi.org/10.1080/02614367.2019.1662830>
- Lauermann, J., et Vogelpohl, A. [2017]. Fragile growth coalitions or powerful contestations? Cancelled Olympic bids in Boston and Hamburg. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 49(8), 1887-1904.
- Le Grand Continent. [n.d.]. L'empreinte carbone de la Coupe du monde au Qatar. Le Grand Continent. Retrieved November 23, 2023, from <https://legrandcontinent.eu/fr/2023/11/23/lempreinte-carbone-de-la-coupe-du-monde-au-qatar/>
- Lee, S. J. [2017]. Sports and public diplomacy: the 2002 FIFA World Cup [Korea/Japan] from Korea's perspective. *Korea's Soft Power and Public Diplomacy*, 169.
- Lein, J. K. [2016]. *Futures research and environmental sustainability: Theory and method*. CRC Press.
- Lenskyj, H. J. [1996]. When winners are losers: Toronto and Sydney bids for the summer Olympics. *Journal of Sport & Social Issues*, 20(4), 392-410.
- Levermore, R., et Beacom, A. [2009]. Sport and development: Mapping the field. In *Sport and international development* (pp. 1-25). London: Palgrave Macmillan UK.
- Li, S., Blake, A., et Thomas, R. [2013]. Modelling the economic impact of sports events: The case of the Beijing Olympics. *Economic Modelling*, 30, 235-244.
- Locke, S. L. [2019]. Estimating the impact of Major League Baseball games on local air pollution. *Contemporary Economic Policy*, 37(2), 236-244.

- Madden, J. (2006). Economic and fiscal impacts of mega sporting events: A general equilibrium assessment. *Public Finance and Management*, 6(3), 246-394.
- Maennig, W. (2008). *The feel-good effect at mega sport events: Recommendations for public and private administration informed by the experience of the FIFA World Cup 2006*(No. 18). Hamburg contemporary economic discussions.
- Maharaj, B. (2015). The turn of the south? Social and economic impacts of mega-events in India, Brazil and South Africa. *Local economy*, 30(8), 983-999.
- Mallen, C., Adams, L., Stevens, J., et Thompson, L. (2010). Environmental sustainability in sport facility management: A Delphi study. *European Sport Management Quarterly*, 10(3), 367-389.
- Manzenreiter, W. (2014). Magical thought and the legacy discourse of the 2008 Beijing Games. In *Leveraging legacies from sports mega-events: Concepts and cases*(pp. 119-129). London: Palgrave Macmillan UK.
- Matheson, V. A. (2002). Upon further review: an examination of sporting event economic impact studies. *The Sport Journal*, 5(1), 1-4.
- Massiani, J. (2022). Computable general equilibrium assessment of mega-events: Issues and possible solutions. *Journal of Policy Modeling*, 44(5), 920-942.
- McCabe, S. (2006). The making of community identity through historic festive practice: The case of Ashbourne Royal Shrovetide Football. *Festivals, tourism and social change*, 99-118.
- McCartney, G., Thomas, S., Thomson, H., Scott, J., Hamilton, V., Hanlon, P., ... et Bond, L. (2010). The health and socioeconomic impacts of major multi-sport events: systematic review (1978-2008). *BMJ* 340.
- McGillivray, D., Duignan, M. B., et Mielke, E. (2020). Mega sport events and spatial management: zoning space across Rio's 2016 Olympic city. *Annals of Leisure Research*, 23(3), 280-303.
- Mhanna, R., Blake, A., et Jones, I. (2017). Challenges facing immediate tourism leveraging: evidence from the London 2012 Olympic Games. *Managing Sport and Leisure*, 22(2), 147-165.
- Minnaert, L. (2012). An Olympic legacy for all? The non-infrastructure outcomes of the Olympic Games for socially excluded groups (Atlanta 1996-Beijing 2008). *Tourism Management*, 33(2), 361-370.
- Misener, L., et Mason, D. S. (2006). Creating community networks: Can sporting events offer meaningful sources of social capital? *Managing Leisure*, 11(1), 39-56.

- Morelli, J. (2013). Environmental sustainability: A definition for environmental professionals. *Journal of Environmental Sustainability*, 1(1), 2.
- Mourato, S., Atkinson, G., Ozdemiroglu, E., Johns, H., Newcombe, J., Provins, A. (2005). *Olympic Games Impact Study—Stated Preference Analysis (Final Report)*. EFTEC.
- Mules, T., et Faulkner, B. (1996). An economic perspective on special events. *Tourism Economics*, 2(2), 107-117.
- Müller, M. (2018). What makes an event a mega-event? Definitions and sizes. In *Leveraging Mega-Event Legacies* (pp. 13-28). Abingdon-on-Thames : Routledge.
- North, D. C. (1955). Location theory and regional economic growth. *Journal of Political Economy*, 63(3), 243-258.
- Ohmann, S., Jones, I., et Wilkes, K. (2006). The perceived social impacts of the 2006 Football World Cup on Munich residents. *Journal of Sport & Tourism*, 11(2), 129-152.
- Onyx, J., et Bullen, P. (2000). Measuring social capital in five communities. *The Journal of Applied Behavioral Science*, 36(1), 23-42.
- Organising Committee for the Olympic and Paralympic Games in Rio in 2016. (2018). Post-Games sustainability report Rio 2016. Olympic World Library. Retrieved from <https://library.olympics.com/Default/doc/SYRACUSE/184692/post-games-sustainability-report-rio-2016-organising-committee-for-the-olympic-and-paralympic-games>
- Panagiotopoulou, R. (2013). Hosting the Olympic Games: From promoting the nation to nation-branding. In *Sport and the transformation of modern Europe* (pp. 150-170). Abingdon-on-Thames : Routledge.
- Pearce, D. (2005). *Olympic Games Impact Study - Stated Preference Analysis*. Final Report. London.
- Perelman, M. (2017). Paris et la Seine-Saint-Denis, entre l'extase du pseudo-renouveau urbain et l'horreur du vrai fléau olympique. *Villes en Parallèle*, 5(1), 43-44.
- Perez, C. R., Zimmermann, M. A., Quintilio, N. K., et Marconi, J. R. (2016). Olympic education: Reports of a Brazilian reality. *Special Feature: The Olympics and Paralympics in Brazil: Who Takes the Prize?*, 73.
- Perks, T. (2015). Exploring an Olympic "Legacy": sport participation in Canada before and after the 2010 Vancouver Winter Olympics. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 52(4), 462-474.
- Pociello, C. (1999). *Sports et sciences sociales: Histoire, sociologie et prospective*. Paris : Vigot.

- Pointelin, R. (2011). La vila olimpica de Barcelone, nouvelle «incara» ou gentrification d'un espace. *Les jeux olympiques et leurs territoires*, 133-140.
- Preuss, H. (2005). The economic impact of visitors at major multi-sport events. *European Sport Management Quarterly*, 5(3), 281-301.
- Preuss, H. (2006). Lasting effects of major sporting events. *Institute of Sport Science*, 1-11.
- Preuss, H. (2007). The conceptualisation and measurement of mega sport event legacies. *Journal of Sport & Tourism*, 12(3-4), 207-228.
- Preuss, H. (2009). Opportunity costs and efficiency of investments in mega sport events. *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, 1(2), 131-140.
- Preuss, H. (2015). Winners and losers. *Sport and Society: A Student Introduction*, 385.
- Preuss, H., Séguin, B., et O'Reilly, N. (2007). Profiling major sport event visitors: The 2002 Commonwealth Games. *Journal of Sport Tourism*, 12(1), 5-23.
- Ritchie, J. R. (1984). Assessing the impact of hallmark events: Conceptual and research issues. *Journal of Travel Research*, 23(1), 2-11.
- Ritchie, J. R., et Aitken, C. E. (1984). Assessing the impacts of the 1988 Olympic Winter Games: the research program and initial results. *Journal of Travel Research*, 23(3), 17-24.
- Roberts, G. R. (2004). The scope of the exclusive right to control dissemination of real-time sports event information. *Stan. L. et Pol'y Rev.*, 15, 167.
- Rocca, M. (2018). Les effets d'entraînement des Jeux olympiques de 1992. Un retour sur les expériences d'Albertville et de Barcelone. Colloque "Impacts, retombées économiques et héritage des JO de 1924 à 2024", Centre de recherche en économie de Grenoble ; Université Grenoble Alpes, Feb 2018, Grenoble, France. (halshs-03592068)
- Roche, M. (1994). Olympic and sport mega-events as media-events. In *Sixth international symposium for Olympic research* (pp. 1-12).
- Roche, S., Spake, D. F., et Joseph, M. (2013). A model of sporting event tourism as economic development. *Sport, Business and Management: An International Journal*, 3(2), 147-157.
- Rooney Jr, J. F. (1988). Mega-sports events as tourist attractions: a geographical analysis. In *Tourism research: expanding boundaries. Travel and Tourism Research Association Nineteenth Annual Conference, Montreal, Quebec, Canada, June 19-23, 1988.* (pp. 93-99). Bureau of Economic and Business Research, University of Utah.
- Rosentraub, M. S., Swindell, D., Przybylski, M., et Mullins, D. R. (1994). Sport and downtown development strategy if you build it, will jobs come? *Journal of Urban Affairs*, 16(3), 221-239.

- Ross, W. J., et Leopkey, B. [2017]. The adoption and evolution of environmental practices in the Olympic Games. *Managing Sport and Leisure*, 22(1), 1-18.
- Saayman, M. [2001]. *Tourism marketing in South Africa*. Institute of Tourism and Leisure Studies.
- Scandizzo, P. L., et Pierleoni, M. R. [2018]. Assessing the Olympic games: The economic impact and beyond. *Journal of Economic Surveys*, 32(3), 649-682.
- Schulenkorf, N., Thomson, A., et Schlenker, K. [2011]. Intercommunity sport events: Vehicles and catalysts for social capital in divided societies. *Event management*, 15(2), 105-119.
- Sharma, R. [2010]. Stock-market impact of the International Cricket Council's decision to reallocate 2011 World Cup matches. *Sport in Society*, 13(6), 1027-1034.
- Sherry, E., Schulenkorf, N., et Phillips, P. [2016]. Evaluating sport development. *Managing Sport Development: An International Approach, 1st ed.; Sherry, E., Schulenkorf, N., Phillips, P., Eds*, 161-176.
- Shokri, A., Moosavi, S. J., et Dousti, M. [2013]. Study of economic, social and environmental impacts of Olympic Games on the host cities from professors and experts viewpoint Case study: London 2012 Olympic. *International Journal of Sport Studies*, 3(9), 984-991.
- Snelgrove, R., Taks, M., Chalip, L., et Green, B. C. [2008]. How visitors and locals at a sport event differ in motives and identity. *Journal of Sport & Tourism*, 13(3), 165-180.
- Solberg, H. A., et Preuss, H. [2007]. Major sport events and long-term tourism impacts. *Journal of Sport Management*, 21(2), 213-234.
- Sotiriadou, P., et Hill, B. [2015]. Raising environmental responsibility and sustainability for sport events: A systematic review. *International Journal of Event Management Research*, 10(1), 1-11.
- Sport and Recreation Alliance [2013] *Survey of sports clubs 2013*. Sport and Recreation Alliance, London
- Szymanski, S. [2002]. The economic design of sporting contests. *Journal of economic literature*, 40(4), 1137-1187.
- Taks, M. [2013]. Social sustainability of non-mega sport events in a global world. *European Journal for Sport and Society*, 10(2), 121-141.
- Talavera, A. M., Al-Ghamdi, S. G., et Koç, M. [2019]. Sustainability in mega-events: Beyond Qatar 2022. *Sustainability*, 11(22), 6407.

- Thomson, A., Cuskelly, G., Toohey, K., Kennelly, M., Burton, P., & Fredline, L. (2019). Sport event legacy: A systematic quantitative review of literature [Review]. *Sport Management Review*, 22(3), 295-321. <https://doi.org/10.1016/j.smr.2018.06.011>
- Thomson, A., Schlenker, K., et Schulenkorf, N. (2013). Conceptualizing sport event legacy. *Event management*, 17(2), 111-122.
- Thomson, A., Schlenker, K., Schulenkorf, N., et Brooking, E. (2016). 11 The social and environmental consequences of hosting sport mega-events. In S. Frawley (ed.) *Managing sport mega-events*, Routledge, 150.
- Thornley, A. (2012). The 2012 London Olympics. What legacy? *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, 4(2), 206-210.
- Tiebout, C. M. (1956). A pure theory of local expenditures. *Journal of Political Economy*, 64(5), 416-424.
- Tyrrell, T. J., et Johnston, R. J. (2001). A framework for assessing direct economic impacts of tourist events: Distinguishing origins, destinations, and causes of expenditures. *Journal of Travel Research*, 40(1), 94-100.
- Tziralis, G., Tolis, A., Tatsiopoulou, I., et Aravossis, K. (2008). Sustainability and the Olympics: The case of Athens 2004. *International Journal of Sustainable Development and Planning*, 3(2), 132-146.
- Veal, A., Toohey, K., & Frawley, S. (2012). The sport participation legacy of the Sydney 2000 Olympic Games and other international sporting events hosted in Australia. *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, 4(2), 155-184.
- Viersac, M., et Attali, M. (2021). Discuter l'héritage social et culturel des grands événements sportifs. Une revue de littérature internationale. *Staps*, 4(134), 113-136.
- Walters, T., et Jepson, A. S. (Eds.). (2019). *Marginalisation and events*. Routledge.
- Weed, M. (2006). Olympic tourism? The tourism potential of London 2012. *e-review of Tourism Research [eRTR]*, 4(2), 51-57.
- Weed, M. (2007). *Olympic tourism*. Abingdon-on-Thames : Routledge.
- Weed, M. (2013). London 2012 legacy strategy: Did it deliver? In *Handbook of the London 2012 Olympic and Paralympic Games* [pp. 281-294]. Abingdon-on-Thames : Routledge.
- Weed, M. (2014). Is tourism a legitimate legacy from the Olympic and Paralympic Games? An analysis of London 2012 legacy strategy using programme theory. *Journal of Sport & Tourism*, 19(2), 101-126.
- Weed, M., et Bull, C. (2009). *Sports tourism*. Abingdon-on-Thames : Routledge.

- Weed, M., Coren, E., Fiore, J., Mansfield, L., Wellard, I., Chatziefstathiou, D., et Dowse, S. (2009). A systematic review of the evidence base for developing a physical activity and health legacy from the London 2012 Olympic and Paralympic Games. *Department of health*.
- Weimar, D., et Rocha, C. M. (2019). Does distance matter? Geographical distance and domestic support for mega sports events. *Journal of Sports Economics*, 20(2), 286-313.
- Weinmann, G., Monnin, P., Wunderle, N., Jeanrenaud, C., et Frey, R. L. (1999). L'impact Economique des Manifestations Sportives. *Bilan des Connaissances, Rapport à l'attention de l'Office Fédéral du Sport*.